

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Une minute après le drame...



(Photo Détective.)

Tremblants d'émotion, les collaborateurs de M. Bayle, le grand savant de l'expertise criminelle, soulèvent le corps de leur chef à l'endroit même où il vient d'être abattu par Philipponnet, dans l'escalier du Palais de Justice conduisant au bureau de la victime.

(Lire pages 8 et 9, nos informations particulières.)

LA LANTERNE SOURDE

Le respect de la vie humaine

A-T-ON le droit de tuer par charité ? La question s'est posée, il y a trois ans, à l'occasion de ce drame émouvant qui se termina, aux Assises de la Seine, par un acquittement triomphal : une artiste polonaise avait abrégé le martyre de son amant, atteint d'un cancer, en lui tirant, à bout portant, deux balles de revolver.

La presse consacra à ce pathétique fait-divers de longs articles ; une enquête fut ouverte ; des philosophes, des prêtres, des médecins, des juristes furent consultés ; leur réponse fut identique : ils condamnaient le meurtrier... mais un sentiment d'unanime pitié monta vers la meurtrière, et ce fut avec un accent forcé qui cachait mal sa véritable émotion, que l'avocat général Donat-Guigue requit une condamnation.

Les jurés ne délibérèrent même pas ; le temps d'écrire « non » sur la feuille du verdict, et ils redescendirent, radieux, en acquittant...

Quelques mois plus tard, le drame se renouvelait : une couturière de la rue de Penthèvre, désespérée de voir sa sœur, avec qui elle avait toujours vécu, victime d'un mal incurable, libérât, en l'achevant, la malade.

Cette fois, le sentiment populaire se nuance de quelque inquiétude : et le public qui, volontiers, s'était enthousiasmé pour le geste dramatique de la jeune Polonaise, comprit le danger que pourrait courir faire à la société, l'approbation d'un tel état d'esprit et la répétition des « crimes de charité ».

Cette année encore, à Hyères, un Anglais, Richard Corbett, tua sa mère pour lui épargner le supplice du cancer.

Le procès de Corbett va être bientôt jugé devant le jury du Var ; ce drame est commenté passionnément en Angleterre ; en France, il suscitera, à coup sûr, au moment des audiences, une ardente controverse... il est donc nécessaire, par avance, d'en discuter.

« Le crime par charité » nous paraît être une « invention » sentimentale terriblement dangereuse. On ne saurait trop rappeler, au risque d'encourir le reproche d'énoncer un truisme, qu'il faut avant tout respecter la vie humaine et que la seule exception apportée à ce principe est la légitime défense, parce qu'en se défendant contre un danger imminent, c'est en somme le respect de sa propre vie que l'on assure.

En laissant volontairement de côté toute autre considération, nous nous attacherons aux seuls arguments qu'inspire l'ordre public.

Et tout d'abord, comment être sûr que le malade est incurable ? Trop souvent, les médecins ont montré que leur diagnostic était erroné... Des guérisons invraisemblables se sont produites...

Aura-t-on le droit de donner la mort pour supprimer une insupportable souffrance ? Que de malades ont réclamé, ont supplié, au cours d'une crise plus douloureuse, qu'on les achevât ? Faudra-t-il écouter leurs supplications ?

Où irait-on avec une pareille théorie ? Et quelle menace terrible si, dans l'esprit public, parvenait à s'accréditer cette idée qu'on est maître de la vie de ses proches...

S'il est vrai que dans les trois drames que nous rappelions au début de cette chronique, le meurtrier n'a été poussé que par la pitié, on ne peut s'empêcher, par contre, de redouter que dans d'autres cas, un autre sentiment ne provoque au meurtre...

Il serait toujours facile au coupable de se réfugier derrière cet argument sentimental... Des raisons d'intérêt peuvent se glisser sous l'apparente compassion.

Et c'est pourquoi il importe de mettre un frein, et partout où l'occasion s'en présentera, de dire et répéter que nul n'a le droit d'attenter à la vie d'autrui, si ce n'est pour se défendre soi-même.

Mise au point

Pour la première fois depuis sa parution *Détective* a dû, la semaine dernière, retarder de quelques heures sa parution.

Nos lecteurs auront deviné d'eux-mêmes les causes de ce retard exceptionnel et qui — fait unique — n'a nui en rien au succès considérable de ce numéro qui a dû être retiré à plusieurs milliers d'exemplaires supplémentaires.

Les révélations de nos enquêteurs sur le Mystère du cercueil de toile, reprises depuis par tous les quotidiens, ont dévoilé une piste nouvelle et que certains n'hésitent pas à considérer comme décisive sur cette affaire.

A l'occasion de cette mise au point, *Détective* a un agréable devoir à remplir : d'abord remercier les Messageries Hachette — qui par leur dévouement, nous ont permis de surmonter les graves difficultés d'un retard de parution — et remercier aussi nos innombrables lecteurs qui, par leur attachement, leurs encouragements, nous ont apporté le plus précieux des concours.



A propos du meurtre de Romanetti

La Corse se passionne à l'instar en révision prochaine du procès de Madeleine Mancini, la maîtresse de Romanetti, qui fut condamnée par la Cour d'assises de Bastia, aux travaux forcés à perpétuité.

Madeleine Mancini est innocente. C'est du moins l'opinion unanime de la Corse. L'avocat général qui requit contre elle lui reprocha d'avoir armé le bras de Perfectini, depuis tué par un gendarme, et de deux de ses amis pour assassiner ceux qui auraient dénoncé Romanetti et permis sa mort.

Thèse absurde, disent d'Ajaccio à Bastia les gens bien informés : on sait que Romanetti n'a pas été tué par les gendarmes, mais par un de ses adversaires politiques... Au surplus, Madeleine Mancini et les siens ne regrettaient que modérément la mort de Romanetti qui avait à peu près ruiné les Mancini par ses folles prodigalités.

Pour l'instant, Madeleine Mancini s'est pourvue en Cassation : la cour suprême rejettera probablement son pourvoi ; c'est alors que son défenseur déposera une requête en révision.



Le roi du maquis au roi des journalistes

Il y a trois ans, le propriétaire d'un grand quotidien de Paris obtint une audience de Romanetti ; l'entrevue eut lieu dans la maison qu'occupait le bandit, dans la baie de Nave, près de Calcatoggio, à trente kilomètres d'Ajaccio...

Romanetti qui traitait ses invités en grand seigneur offrit le champagne, et de l'excellent... Son hôte, touché de la réception, le combla d'aise en lui disant qu'il recevait comme Louis XIV...

Lorsque le propriétaire du grand quotidien quitta Ajaccio sur son yacht, un homme lui jeta un bouquet de romarin : c'était Romanetti.

Au bouquet était attachée une carte sur laquelle était écrite cette phrase : « le roi du maquis au roi des journalistes ».



Le Roi de la Montagne

Périodiquement, on apprend que des bandits épirotés ont enlevé des touristes. Le Roi de la Montagne a encore de nombreux disciples en Grèce. Leurs exploits il est vrai, ajoutent du pittoresque aux voyages des touristes étrangers et les riches Américains qui débarquent au Pirée espèrent toutes qu'au cours d'une excursion dans les montagnes de l'Épire, elles con-

naîtront le petit frisson d'un enlèvement organisé dans les règles.

Rassurez-vous ! Il y a à Athènes, des compagnies qui vous assurent contre les risques d'enlèvement.

D'ailleurs, certains voyageurs sceptiques prétendent que les fameux bandits épirotés opèrent en combinaison, sinon avec le gouvernement grec, du moins avec les syndicats d'initiative de la région.

Pour un peu, on s'attendrait à voir les successeurs du Roi de la Montagne porter un brassard de l'agence Cook !



Les ascenseurs du Mt-Athos

Il paraît — mais n'est-ce pas une galéjade ? — qu'un riche Américain aurait proposé à la Sainte Communauté du Mont-Athos de doter d'un ascenseur le plus important des 20 couvents de la presqu'île.

On sait que certains de ces monastères sont juchés au sommet d'un mont escarpé et que, pour s'y rendre, il faut prendre place dans un panier qu'on hisse jusqu'au faite à l'aide d'une corde.

On nous a conté qu'un touriste, au moment où il prenait place dans le panier-funiculaire, examinait avec inquiétude la corde qui soutenait celui-ci :

— La changez-vous souvent ? finit-il par demander à son guide.

— Heu... toutes les fois qu'elle est usée.

— Et quand vous apercevez-vous qu'elle est usée ?

— Quand... elle se casse.

— Et cela arrive souvent ? demande le touriste, de plus en plus anxieux.

— Tous les deux ans environ.

— Permettez encore... Il y a combien de temps que vous l'avez changée ?

— Il y a trois ans.

Notre voyageur poussa un soupir de soulagement quand il fut arrivé au monastère.

Nous rappelons à ceux de nos correspondants qui ont, soit des articles, soit des documents photographiques à nous soumettre, de vouloir bien les adresser à la Direction de « *Détective* », 35, rue Madame, Paris (6^e).

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Notre grand concours hebdomadaire

LES ÉNIGMES

50.000 FRANCS de prix en espèces

Le plus passionnant et le plus original de tous les jeux

RÈGLEMENT

Art. 1. — A la fin de chacune des 13 ÉNIGMES, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur des 13 ÉNIGMES, M. Georges Sim, qui les a remises sous plis cachetés et numérotés au directeur de « *DÉTECTIVE* »

Art. 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins, pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque ÉNIGME. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'énigme N° 2 (19 septembre 1929) devront nous être parvenues au plus tard, vendredi 27 septembre 1929, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 27 septembre 1929, avant minuit. Le timbre-date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal « *DÉTECTIVE* », 35, rue Madame, Paris VI^e, porter la mention **CONCOURS DES 13 ÉNIGMES**, et renfermer le bon du concours correspondant. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

Art. 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par ÉNIGME. Il est bien entendu toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

Art. 4. — Nous donnerons la solution exacte de l'ÉNIGME N° 2 dans notre numéro du jeudi 3 octobre 1929, et la liste des gagnants dans notre numéro du jeudi 10 octobre 1929. Le même rythme sera observé pour toutes les autres énigmes.

Art. 5. — Le concours des 13 ÉNIGMES est doté de 25 prix chaque semaine, totalisant 3.000 francs en espèces.

Art. 6. — Chaque ÉNIGME forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts.

Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui totalisera le plus grand nombre de points parmi les 325 réponses primées pendant 13 semaines, se verra attribuer un prix spécial de

10.000 francs en espèces

indépendant de tout autre prix qui lui aurait été déjà attribué.

Prix hebdomadaires :

1^{er} PRIX :	1.000 francs en espèces.		
2^e	500	—	—
3^e	250	—	—
4^e	150	—	—
5^e	100	—	—
6^e au 25^e	50	—	—

(Lire, page 10, la deuxième énigme)

Dont acte

Parmi les échos que nous avons publiés, dans notre dernier numéro, sur le « *Mystère du cercueil de toile* », il s'en trouvait un, intitulé « *Conscience professionnelle* », dans lequel nous mettions en cause Marie-Louise Marguerite, l'amie de Loulou Bataille.

Sans démentir l'anecdote que nous rapportions, Marie-Louise Marguerite nous fait savoir que ce n'était point elle qu'essaya d'interviewer, de l'originale façon que l'on sait, un jeune et pétulant reporter, mais une de ses amies.

PASSE-PARTOUT

VOTRE AVIS

Compétition hebdomadaire de « *Détective* »

RÉSULTATS

de la compétition du N° 44

1^{er} Prix (200 fr. en espèces) :
M. René DUPUIS,
37, rue Albert-Joly, Versailles (S.-et-O.)

2^e Prix (100 fr. en espèces) :
M. Gustave BERTRAND,
111, boul. Beaumarchais, Paris.

3^e Prix (50 fr. en espèces) :
M. François PUEYO, 51, av. Carmen, Bobigny (Seine).

(LIRE PAGE 15 LE RÈGLEMENT)



Cette guillotine, qui fonctionna pendant la Révolution, aux armées de la République, est exposée depuis quelques jours, à Paris, dans la cour de Saint-Julien-le-Pauvre...

DÉTECTIVE

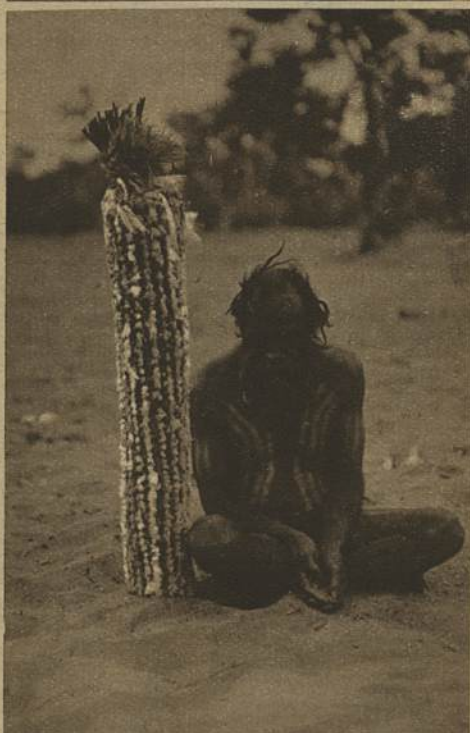
1 Franc 25
16 pages35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef



Un sorcier de l'île Vancouver, entouré de ses totems, exorcise une malade.



Un sorcier australien évoquant les démons.

CERTAINS des procédés chers aux magiciens se retrouvent chez des peuples qui n'ont jamais eu de relations entre eux. Un cas typique est l'emploi d'une image ou effigie représentant la personne à laquelle le sorcier veut jeter un mauvais sort ou infliger soit une blessure, soit même la mort.

Ce procédé, qui fut d'un usage courant en Chaldée, en Égypte, en Grèce, chez les Romains, est encore mis en pratique dans certains pays civilisés, et notamment aux États-Unis, comme l'ont révélé tout récemment plusieurs procès intentés d'une part à des sorcières de Little Italy, le quartier italien de New-York, et, de l'autre, à des fermiers des environs de York (Pennsylvanie).

Dans le premier de ces deux cas, la police a découvert dans de nombreux appartements des images vendues par ces sorcières que leurs clients ou clientes perçaient d'épingles. Parfois l'image était remplacée par une poupée que l'on pouvait torturer en lui brûlant la plante des pieds à la flamme d'un bec de gaz !

J'ai observé l'application de ce même procédé chez les Esquimaux du Labrador, chez les nègres des Antilles, parmi les peaux-rouges de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, et chez plusieurs tribus de l'intérieur de l'Australie.

Voici ce que j'eus l'occasion de voir dans les montagnes d'Haïti, pays où les *houngas* et *papalouis* (sorciers et magiciens) exercent une influence considérable sur les paysans :

Une jeune négresse voulait tirer vengeance de son abandon. Elle s'en vint trouver un sorcier avec lequel (je le confesse) j'étais lié d'amitié. Mon excuse ? Je tenais à surprendre ses secrets.

La jalouse lui demanda de jeter un sort à sa rivale.

— Tu veux que je la rende malade ou que je la tue ?

— Je veux qu'elle meure !

— Ça te coûtera vingt piastres, payées à l'avance.

— Tu les auras ce soir...

Mon homme se dépêcha de tailler dans du bois tendre une grossière silhouette vaguement féminine, qu'il attacha à un arbre. Quand l'irascible cliente revint avec la somme promise, il la conduisit solennellement devant la planchette, qu'il

SOUS LE SIGNE DE LA MAGIE

transperça en pleine poitrine d'un coup de machete, non sans avoir murmuré des formules cabalistiques.

Presque aussitôt, un liquide suinta par le trou avant de former un jet :

— Tu peux t'en aller tranquille ! dit gravement le sorcier. Ta femme mourra dans les huit jours !...

Comment avait-il pu faire saigner l'image de bois ? En perçant du même coup derrière elle le cœur de l'arbre et en provoquant ainsi un écoulement de la sève ! J'ai appris plus tard que les sorciers de Bornéo employaient le même truc.

Ce qui paraîtra prodigieux au lecteur, c'est que la jeune femme que représentait la grossière image mourut huit ou dix jours plus tard ! L'unique explication que je puisse donner de ce fait, c'est qu'elle était au moins aussi superstitieuse que sa « meurtrière ». Quand elle sut que le *papaloi* l'avait poignardée en effigie, elle tomba malade et, littéralement, se *laissa mourir*...

N'attendez pas de moi que je vous raconte des choses sensationnelles sur le pouvoir magique des Indiens. Tel, cet auteur (un Américain) d'un livre paru l'an dernier, où l'on voit un vieux chef qui avait le pouvoir de faire tomber la pluie à son gré ! Le lecteur français qui aura digéré ce « bobard » peut se vanter d'être crédule !

Mais, peut-être, en direz-vous autant de ce que je vais conter. La scène est à peu près la même : les régions inexplorées qui forment frontière entre la Colombie et l'Équateur et où vécurent cet explorateur à peu près à la même époque que moi.

Le voilier qui devait apporter des vivres à notre camp de mineurs était en retard d'une semaine, et la famine nous menaçait. J'exprimai ma crainte au *cacique* (chef) d'une bande d'Indiens Tchocoes qui s'était fixée provisoirement près de nous.

— Tu veux savoir où est ton bateau ?

— Comment pourrais-tu me renseigner ? La mer est lointaine !

— Je vais te le dire !

Il fit choix du plus jeune de ses hommes, prépara une décoction avec les fruits d'une liane sauvage, la lui fit boire. L'Indien s'abattit presque aussitôt, terrassé par un sommeil quasi léthargique. Quand je vis qu'on lui attachait des cordes autour de la poitrine, je demandai une explication.

— C'est, dit le vieux chef, parce qu'il va être fou à son réveil et qu'il irait aussi bien se jeter dans un précipice...

Après une attente d'une demi-heure, je vis l'Indien se dresser d'un bond en poussant un cri perçant. Les yeux étaient hagards dans les traits convulsés. Quatre hommes le retenaient par les cordes. Ils le laissèrent courir en rond pendant dix à quinze minutes. Alors, il s'arrêta de lui-même en prononçant des mots qui m'étaient incompréhensibles, mais que le chef me traduisit à peu près dans ces termes :

— Il dit qu'il voit ton bateau secoué par la tempête... Il dit qu'il le voit échoué sur des récifs, à l'entrée de la grande rivière... Il dit que tout l'équipage est mort...

Naturellement, je n'accordai aucune créance à cette prophétie rétrospective. Mais j'affirme ceci : le voilier s'était bel et bien échoué près de l'embouchure du Rio Grande, dix à quinze jours (il m'est impossible de préciser) avant cette mystérieuse consultation. Trois mois plus tard, en redescendant le fleuve pour me rendre à Panama, je vis l'épave aux abords de l'embouchure.

Et là, je ne trouve à fournir aucune explication acceptable. Je consigne un fait dont je certifie l'authenticité.



Une cérémonie célébrée par les indigènes dans la brousse australienne.

Quelles autres anecdotes choisirais-je bien dans mes souvenirs ? En voici une qui montrera que les sorciers des peuplades sauvages ont arraché des secrets à l'hypnotisme.

Je dois dire que ces magiciens ne sont pas uniformément des charlatans : il en est qui croient à leur magie. Et c'était le cas d'un sorcier que je connus chez les Indiens du Costa-Rica.

Un de mes porteurs était tombé malade. Mes remèdes européens restaient sans action sur lui. Il décida de consulter ce sorcier, qui le conduisit sur une clairière de la forêt. Malgré l'épouvante de mes autres Indiens qui m'affirmaient que ma curiosité me coûterait la vie, je me glissai dans les taillis, et voici ce que je vis à faible distance de ma cachette :

Le sorcier et le malade se tinrent d'abord dos à dos pendant quelques minutes. Puis, ils s'éloignèrent l'un de l'autre en suivant la même ligne droite. Quand le premier eut parcouru une vingtaine de pas, il se retourna en claquant un signal, de ses mains. L'homme fit volte-face et poussa un cri de frayeur. Par les phrases entrecoupées qu'il hurlait, je compris que le sorcier que je voyais, moi, au naturel, revêtait pour lui les formes d'un monstre fantastique : celles du démon, tel que peut le modeler l'imagination d'un pauvre Indien.

Sur un nouveau signal, le malade se tourna dans l'autre sens, et le sorcier s'approcha de lui :

— Qu'as-tu-vu ?

— Le diable...

— C'est lui qui te torture. Maintenant que nous le connaissons bien, je vais le chasser de ton corps... Ce disant, il arracha violemment la chemise courte de l'Indien (à vrai dire, son unique vêtement) la jeta sur un feu de bois :

— Il brûle, il brûle, ton démon ! Tu es guéri !

De fait, le malade déclara tout de suite qu'il se sentait déjà mieux, maintenant que son persécuteur flambait avec la cotonnade ! Dans la journée, l'appétit lui revint ; le lendemain matin, il reprenait sa charge et marchait d'un pas alerte.

Je fus humilié devant cette constatation que mes cachets de quinine et autres ingrédients avaient été honteusement battus par les manigances du sorcier. Mais, à la réflexion, je fus amené à méditer sur cette vérité indiscutable : *La foi sauve !...*



Un sorcier en grande tenue et sa femme. C'est le chef d'une tribu de Sleus (Alaska).

Victor FORBIN



(Photos Détective)

Le guichet de la gare du Nord où fut enregistrée la malle tragique.

QUAND tout fut fini, comme il était beaucoup plus de midi, Beauchamp qui habitait près de la gare, invita Samuraud à déjeuner. Les deux employés apparurent sur le seuil de la porte et Mme Beauchamp campa net son souhait de bienvenue, parce que les deux hommes étaient livides et qu'avec eux une vague et tenace odeur de pourriture était entrée dans la maison.

Le déjeuner fut un peu oppressé et philosophique.

— Quand on a eu fait sauter les serrures, disait Samuraud, le couvercle se souleva d'un coup, comme si un ressort se détendait. Ce qui

laissa ses héros figés, dans leur pose convenue sur le chemin de la vie ou de la mort.

Regardez cette photographie, ce double portrait de Frédéric Rigaudin et de sa mère dans les fougères, un après-midi de partie de plaisir. Ils portent en eux le signe du mystère. Pour elle, ce chapeau démodé sur ce visage acéré et ces yeux perdus, pour lui ce masque de bonhomie creusé par les marques de l'hypocrisie, presque de la fourberie. Ils étaient une cellule familiale invraisemblable, échafaudée sur le principe de la négation de la famille. Concierge rue des Pyrénées, dans un immeuble qu'habitait Almereyda, Mme Blanc pendant des mois, chaque jour, chaque heure, vit apparaître au carreau de sa loge ces longues figures décomposées, ces barbes sales, ces yeux fous dont se paraient les anarchistes de l'époque héroïque. Son vague besoin d'utopie trouva là à se cristalliser. Elle se mit à bavarder avec ces étranges visiteurs. On la vit émue par leur doctrine, et finalement, se mettre hardiment de leur parti. Mais anarchiste, en lutte contre la société et ses institutions, ce n'était pas assez. Un hasard devait jeter Mme Blanc dans la forme la plus pure du nihilisme, celle qui prévoit la destruction de l'humanité pourrie avant même qu'elle se renouvelle.

Sa fille, Jeanne, avait été « la compagne » et est devenue depuis la femme d'un des plus fermes militants du malthusianisme, Eugène Humbert. Humbert, figure d'apôtre, résolu et indomptable, s'est toujours défendu d'avoir voulu préconiser les pratiques de l'avortement. Dans son journal « La Génération Consciente », il prétend sauver le monde de la guerre et de la misère en supprimant le surpeuplement. Mais les apôtres sont toujours seuls à garder pure la doctrine : Humbert a vu avec désespoir peut-être, son beau dogme pourrir entre

les mains de ceux qui le suivaient et il n'a pu empêcher son parti de devenir une sorte de basse usine d'avortement. Et glissant avec les autres vers l'atroce commercialisation de son idéal, Mme Blanc usant à la fois du prestige de l'idée et d'une dextérité apprise, se fit faiseuse d'anges. Frédéric Rigaudin était là, grandissait, pouvait devenir le collaborateur de sa mère dans l'œuvre monstrueuse pour avoir voulu être grandiose. Il apprit à rédiger des tracts, des brochures, à fabriquer toute une littérature sentimentale, médicale et humanitaire qui devait faire sonner, tremblantes de honte et de peur, à la porte de l'apôtre de Malthus, combien de filles, de femmes d'ouvriers, privées de courage pour mettre au monde l'enfant qu'elles portaient. Pour imprimer et répandre plus facilement ces tracts, Mme Blanc se fit éditeur. Et toutes les Bourses du Travail, tous les cercles d'Éducation sociale, tous les groupements extrémistes reçurent ces kilos de défaitisme imprimé.

Et de compromis en compromis, de défaillances en défaillances, l'ombre même de l'idéal anarchique avait fini par s'évanouir dans le petit appartement de la place Emile-Landrin. Les militants montaient encore parfois les sept étages : Granddier, Delalé qui avait été l'amant de Mme Blanc ; mais c'était par une vieille habitude, une sorte de paresse à comprendre et à accuser. Depuis longtemps les Blanc-Rigaudin ne se servaient plus du parti que pour leur atroce commerce. Une des filles de Mme Blanc ; Mme Durand nous l'a dit, hier, tristement.

— Mamère ne militait plus que pour vendre plus facilement ses livres de propagande anti-conceptionnelle ; quand à Frédéric, il ne fréquentait les anarchistes que par snobisme.

Et les anarchistes, les théoriciens, les chefs disent que la mère et le fils leur sont inconnus. Ils les rejettent.



La photo maculée de sang, trouvée dans les vêtements de Rigaudin.

m'a frappé d'abord, c'est la main, une main énorme, gonflée et éclatée à la fois verdâtre, qui sortait de sous la toile cirée à carreaux blancs et rouges.

Et Beauchamp disait :

— Ce train, il va plus loin ; Lille au fond ne l'intéresse pas. La malle, l'assassin aurait pu l'envoyer à Bruxelles ou à Berlin, ou en Chine. Il a fallu qu'elle s'arrête juste entre nous deux, Samuraud et moi.

Et Mme Samuraud :

— Sa pauvre mère, qu'ils ont tué comme lui paraît-il, ils l'ont laissée dans son lit, au moins, chez elle. Mais lui, à courir à travers la France, mort dans sa malle !

Et un silence, jusqu'à la fin du repas. Qui sait ? Pour un cadavre dans un panier d'osier, Beauchamp et Samuraud, employés aux bagages à la gare de Lille, ne verront peut-être plus la vie avec les mêmes yeux ?

De Malthus à la carambouille

Il paraît que l'on a rarement vu une affaire aussi passionnante, du point de vue des policiers. Elle est en plus, belle en soi, sans que le résultat de l'enquête, le dénouement, lui apporte autre chose, comme un de ces romans que les mininettes n'aiment pas, parce qu'ils n'ont pas de fin, que l'auteur a



M. Benoist, le commissaire Nicolle et le brigadier Leroy, viennent de perquisitionner dans l'appartement habité par Rigaudin.

LE CA



L'horrible vision...



La concierge de l'immeuble de la place Emile-Landrin est interrogée par un

Le jeudi 25 août, Frédéric Rigaudin rentre pour déjeuner place Emile-Landrin. Sa mère était étendue sur le plancher du petit bureau-salon, étranlée.

On établit que l'assassin devait être un familier de la maison, puisque Mme Blanc lui avait ouvert sans défiance. On crut à un vol d'argent, puis à un vol de documents. On soupçonna un ouvrier ébéniste, Maurice Collange, qui avait fait rue Emile-Landrin une visite assez étrange, la matinée du crime. Mais malgré des présomptions assez fortes, Collange fut laissé en liberté. On interrogea aussi longuement Frédéric Rigaudin, sournois et presque suspect. A la fin, découragée, la police classa l'affaire.

Toujours fermé, énigmatique, Frédéric resta seul.

L'usine d'avortement et l'usine de basse littérature avaient croulé avec la mère. Frédéric Rigaudin retourna au second milieu qu'il fréquentait, très différent de celui des anarchistes.

Il est expert-comptable. Mais on peut poser pour principe que tous les patrons, ou presque, qui ont eu recours aux services de Rigaudin sont des carambouilleurs ou des usuriers. Les uns et les autres achetaient des marchandises à crédit, les revendaient

DAVRE



...du cercueil
d'osier.



place Emile-Landrin, M^{me} Manias,
de nos collaborateurs.

au comptant faisaient des traites de complaisance, trafiquaient de tous les côtés. Et personne mieux que le fils de la faiseuse d'anges ne savait l'art de truquer un bilan, falsifier un livre-journal, user des chèques postdatés. Ce libertaire s'était mis au service du capitalisme le moins noble et s'il s'employait à le dégrader un peu plus, c'était à son profit. Aussi vivait-il, grâce à ces expédients, sur un pied que sa seule situation de comptable n'aurait pas dû lui permettre de tenir. Il avait une automobile, il venait d'acheter une villa à Montreuil. Refermé sur lui-même, antipathique, il se glissait à travers les combinaisons les plus louches, ramassant à droite et à gauche l'argent qu'il lui fallait pour la vie qu'il avait choisie.

Il avait pourtant une qualité qui procédait d'ailleurs de son tempérament. Il gardait les secrets. On n'aurait pas pu lui faire ouvrir la bouche sur quoi que ce fût, sur qui que ce fût. Il en est mort, peut-être.

Frédéric-le-Taciturne

On l'a vu pour la dernière fois l'autre lundi, vers 1 h. 30, en compagnie de deux femmes et d'un homme, à la maison de Montreuil, qu'il venait d'acheter.



Le brigadier Leroy et les inspecteurs de l'identité judiciaire, Goussaire et Brunier, viennent reconnaître, en gare de Lille, le corps de Rigaudin.

Le même soir vers 20 heures la malle qui contenait son corps martelé était enregistrée à la gare du Nord. On le découvrait le jeudi à Lille.

L'autopsie fit ressortir qu'il avait été étranglé de la main gauche et que l'assassin avait martelé la tête du cadavre comme pour le défigurer.

Il y avait, outre des papiers d'identité, trois traites en blanc près du corps.

La police, l'infatigable commissaire Nicolle, regardèrent autour d'eux. L'enquête pouvait prendre trois sens : les anarchistes, les carambouilleurs, les femmes.

Pourquoi un crime anarchiste ? Il n'était ni un chef, ni un homme « brûlé » dans le parti qu'il n'avait fréquenté que dans l'ombre de sa mère. Était-il indicateur de la police ? S'il l'était, c'est là un secret que les fichiers de la Sureté générale garderaient. Mais le crime ne porte aucune des marques habituelles des « exécutions » dont les milieux libertaires sont quelquefois le théâtre. Egoïste, pleutre, basement amical, Frédéric Rigaudin n'était pour les vrais militants, ni dangereux, ni intéressant.

Lors de l'assassinat de Mme Blanc, la police, égarée sur la piste d'un familier de la maison, ne s'attacha peut-être pas avec le soin qui convenait à vérifier le milieu d'où la mère et le fils tiraient leurs ressources. Mais il est possible que Rigaudin lui-même n'ait pas eu beaucoup de peine à établir que la responsabilité de la mort de sa mère incombait à une des personnes avec lesquelles il était en « relation d'affaire ». On savait que Mme Blanc gardait chez elle de l'argent, qu'elle était seule, confiante.

Oui, laissant la police s'embrouiller et se décourager, Frédéric Rigaudin fait l'enquête

pour son compte ; il sait qu'on a tué sa mère pour la voler et qui l'a tuée.

Sachant cela, il se tait.

Pourquoi parlerait-il. Il n'est pas du même bord que la société organisée, il n'aime pas voir la police dans ses affaires. Livrer l'assassin ne redonnera pas la vie à sa mère. Et puis, malgré tout, son éducation le serre à la gorge. Un anarchiste ne donne pas un meurtrier. Chez les libertaires, la première consigne est le silence.

Il y a autre chose aussi, peut-être n'y a-t-il rien entre celui qui a tué et lui ? Aucune compromission, aucune affaire louche faite ensemble.

Il se tait. Mais, à partir de ce moment, il perd tout à fait sa tranquillité et son sang-froid.

Il cherche à déménager. Il s'endette. Il hypothèque son avenir, vivant sur le jeu des traites à 60 jours qu'il fallait renouveler, il creusait chaque fois un trou, pour boucher le précédent. C'est alors que pressé, acculé, il doit faire une alliance plus étroite encore avec le seul homme avec lequel il n'a pas de secret, l'assassin de sa mère. Tous les deux, sournement, sans se montrer, s'affairent à des combinaisons invraisemblables, mais de jour en jour la situation devient plus tendue, elle devient désespérée. Aigris, déçus, affolés, les deux étranges complices se sont-ils dressés l'un devant l'autre ? Quelle effroyable explication a eu lieu, ce lundi ? Rigaudin a-t-il tenté de rompre le contrat, de réclamer des garanties, de s'essayer au chantage ? A-t-il prononcé les mots qu'il fallait taire, ceux de police, de dénonciation ? Exaspéré et pris de panique, l'homme a-t-il avancé sa main gauche, cette main qui avait déjà serré le cou de la vieille libertaire, a-t-il fait

raler, aussi l'anarchiste carambouilleur ? Et lequel est-ce, parmi la foule des commerçants tarés et étrangers, des prêteurs à la petite semaine, des escrocs de toute nature dont Rigaudin faisait son habituelle compagnie ?

On sait aussi qu'il aimait beaucoup les femmes, qu'il courait les aventures compliquées, qu'il se plaisait à poursuivre les femmes de ses amis.

■ ■ ■

Le gaucher étrangleur était-il aussi jaloux ? Mais encore une fois tout cela n'est rien, la fin du film peut n'être jamais tournée.



Une photo inédite de M^{me} Blanc.



M. Nicolle et ses inspecteurs se rendent à Montreuil, pour effectuer une perquisition dans la maison de Rigaudin

le drame garde sa valeur et son dramatique. Il le tient de son cadre double. Le fond des anarchistes, des purs, féroces et hautains, des demi-purs, trafiquants de l'idée et des plus méprisables d'entre eux, les traîtres, les indicateurs.

Le fond des carambouilleurs, dévoyés cauteux et sornois qui grouillent autour de la Bourse et des banques, accumulant les truquages médiocres, mais s'avancant parfois sur la route dangereuse jusqu'à se trouver devant la chute, ou le crime.

La faiseuse d'anges et son fils sont morts. Détenaient-ils des documents sur la mort d'Almeryda, sur celle de Philippe Daudet ? Le défilé des visiteurs mystérieux, qui passaient dix fois par jour devant la loge d'une concierge presque sourde et presque aveugle, place Emile-Landrin, de quoi était-il fait ? Il s'est arrêté depuis lundi dernier. Le roman de la mère et du fils revient à l'aube, qu'il y entre tout entier et tel qu'il est. Il vaut mieux peut-être que l'on croie à un double crime magnifique et passionné de libertaires.

Il vaudrait mieux qu'on ne sache pas que le disciple de Malthus, la belle-mère de l'apôtre Humbert, l'ancienne maîtresse de Delalé est morte pour un peu d'argent et que son fils est mort pour quelques malhonnêtetés petites.

F. DUPIN.

LES BAS-FONDS



...l'heure où les chanteurs envahissent la rade.



Ils ont racollé les soldats qui passaient...

DE MARSEILLE

V. — CORSAIRES DE HAUTE MER ET MARCHANDS DE HASCHICH

J'ai me trouvais bien dans le camp des mauvais garçons. J'y restai. Je ne connaissais l'homme avec qui je revenais dans les ruelles chaudes du Vieux-Port, que par son surnom. Il avait passé son bras sous le mien et il recommençait à sa façon à me faire déchiffrer l'énigme des visages et des repaires. Mais ceux qu'il reconnaissait venaient à nous sans contrainte et nous tendaient sans réserve leurs mains ouvertes.

Jean l'Africain est ainsi désigné en souvenir du temps où il faisait la traite des noirs pour le compte des planteurs de riz (Hé ! oui cela existe encore...)

C'est un de ces êtres mystérieux comme il en pullule dans les milieux interlopes des grandes villes. Sans doute sont-ils poussés par la nécessité de changer de personnalité au gré des événements, mais ils en arrivent à ne plus se souvenir eux-mêmes de leur état-civil original. Qui pourrait dire s'il est vrai qu'à douze ans Jean l'Africain fit la contrebande du haschich sur les côtes d'Extrême-Orient ? Cela est, après tout, bien possible. Je l'ai connu, sous des noms toujours différents, dans les milieux les plus distincts : à Toulon, où il vendait des automobiles ; à Nice, où il était agent électoral ; en Corse où, prétend-il, il lia des relations d'amitié et d'intérêt avec le bandit Romanetti ; à Marseille où, retiré en apparence des mauvaises affaires, il a ouvert un bar.

Il entretient d'excellents rapports avec des gens de tous les milieux, aussi bien avec la catholique Chambre de Commerce qu'avec la municipalité socialiste, ce qui lui permet de conclure des marchés intéressants avec l'administration... et ce qui ne l'empêche point d'être compromis dans une affaire de baraterie des plus fructueuses (et au sujet de laquelle le grand public crut à l'intervention de la justice ; mais l'affaire fut bientôt classée et il est probable qu'il n'en sera jamais plus question).

L'homme est assez bien fait de sa personne, grand, portant beau, et avec cela jovial et réjoui. Il a bien cinquante ans, mais on lui en donnerait quarante à peine. Son élégance est impeccable, il a l'aisance de ceux qui fréquentent plus volontiers les palaces que les gargotes. Je ne sais s'il a jamais fait la traite des femmes, mais il en est digne et peut-être s'y résoudra-t-il quelque jour... Je vérifiai avec lui que ce n'est pas en compagnie d'un renard qu'on peut aller chez les poules, autrement dit qu'il est puéril de vouloir déchiffrer les mystères d'une ville avec la seule aide de la police.

Ah ! Grisoni ! Quel auxiliaire étonnant n'eussiez-vous pas trouvé en Jean l'Africain ! Nul n'échappait à ses investigations, ni les « calds » qui, vers le soir, vont en promenade en mer, avec leurs femmes, dans la direction du château d'If, pour prélever, à l'abri des yeux indiscrets, le bénéfice de leur triste métier, ni les larrons qui revêtent les « bleus » des navigateurs, ni les négociants marrons qui pullulent aux terrasses de la Canebière. Nous allions ainsi d'un quai à l'autre, des ruelles tortueuses aux bouges qui entourent le fort Saint-Nicolas, lorsque, quai de la Fraternité, mon nouveau compagnon de voyage tomba en arrêt...

Une honnête brigantine

Des corsaires, alliés aux farouches montagnards qui, dans le Riff, mènent contre nos troupes une guérilla incessante, avaient eu l'audace, bravant le contre-espionnage et la police des mers, d'amarer leur voilier dans le Vieux-Port !...

— Ah ! par exemple, Antonio ! murmura Jean l'Africain. Voilà encore une fripouille de plus sur la terre de Marseille !

Le ciel, au-dessus du Vieux-Port, était d'une douceur infinie. C'était l'heure où le travail des dockers ayant cessé, les hommes du port viennent faire leur cour aux poissonnières et leur courent après, sur les quais, comme des enfants ; l'heure où les chanteurs envahissent la rade, fredonnant ici une romance napolitaine et là une chanson espagnole ; l'heure où les jeunes filles du peuple, par trois, par quatre, bras dessus-bras dessous, toutes épanouies, dans leurs robes, dans leurs corsages éclatants, viennent éveiller les desirs des hommes et chercher des compliments auxquels elles répondent par des éclats de rire.

— Ah ! la vieille canaille ! répéta Jean l'Africain...

Sur ce voilier de corsaires, un œil, même exercé, n'aurait vu qu'un groupe de matelots et de soldats attablés à l'arrière, près de la barre. Le bateau lui-même n'attirait pas l'attention. C'était une brigantine à deux mâts, un de ces vieux « sabots », comme disent les marins, dont les profanes peuvent penser qu'il vont rendre l'âme, alors qu'ils tiennent très bien la haute mer et rivalisent de vitesse avec les paquebots. Sur ses flancs décolorés, on lisait les inscriptions pieuses, grâce auxquelles les bandits de haute mer se mettent à l'abri des foudres divines : *Santa Maria, Barcelona, Espana*. L'avant du bateau pointait droit dans la direction du quartier réservé. L'arrière était réuni au

quai par une passerelle, au pied de laquelle, dressée sur un piquet, se lisait une inscription malhabile : *Défense de laisser monter les chiens*.

— Hé ! Antonio ! cria Jean.

Un homme se dressa contre la barre, nous cherchant dans la foule, et quand il nous eut reconnu, il nous répondit joyeusement.

— Venez boire un verre !...

C'était un homme petit, trapu, au visage cuit par l'alcool et qui avait des sourcils si épais que ses poils constituaient, sur ses yeux, une barrière à peu près infranchissable... Quatre matelots et un mousse dinaient avec lui, sur une table grossière, du poisson qu'ils avaient pêché. Une femme, une gaillarde et brune Espagnole dont nous ne pûmes savoir si elle avait été amenée de Barcelone ou recrutée dans le quartier réservé, partageait leur repas. Un marouin et un Sénégalais qui étaient leurs invités, se contentaient de boire... Tous avaient d'ailleurs un de ces visages de forbans en face desquels on ne se sent guère d'humeur à chercher des histoires...

Leur alcool avait, me sembla-t-il, un goût affreux, et leur vin faillit me tourner sur le cœur, mais j'écoutai sans déplaisir leurs plaisanteries grossières et leurs libres propos. Il y avait plus d'aventure dans leur patois à peu près incompréhensible pour moi que dans nos pauvres mots de civilisés. On les devinait rudes à la peine, prompts à la bataille — dure enveloppe, mauvais caractère, mais cœur généreux — et faits pour obéir aux lois comme les sangliers aux chasseurs ! De nous deux, seul Jean parlait et c'était pour semer l'épouvante dans le cœur du patron Antonio, tandis qu'il clignait de l'œil dans la direction des soldats.

Combien qu'ils t'en ont apporté ? Allons, dis-le-moi. Je t'en trouverai d'autres, si tu me le dis.

Antonio, dans une langue invraisemblable, répondait, ponctuait ses réponses par de gros rires, qu'il transportait des langoustes, des caroubes, des oranges et des citrons et que cela leur rapportait beaucoup d'argent.

Méfie-toi bien ! ripostait ce démon de Jean l'Africain. Ils sont méchants en ce moment (ils, c'était la police qu'il voulait dire) Ah ! pêcheur. Ils en ont fait des malheurs !...

Il m'entraîna à nouveau sur le quai, quand nous eûmes fini vos verres. Les hommes de l'équipage nous serrèrent la main sans effusion et des

regards qu'ils nous jetèrent, je conclus qu'il n'eût pas été rassurant de les rencontrer un peu plus tard dans la nuit.

Voilà ce qui se passe, murmura Jean. Les cinq matelots et le mousse, ce sont les corsaires. Pendant qu'ils dinaient, ils ont recruté les soldats qui passaient. C'est facile. On lève son verre. On crie *Viva la France !* et puis « venez boire !... » C'est le mousse qui vient chercher les soldats au bas de la passerelle. On fraternise. Antonio dit :

« J'ai mon frère qui est aussi soldat au Maroc, dans l'armée espagnole. Il a été à Tanger. Connais-tu Tanger ? »

Et un autre dit :

« J'ai mon frère qui est à Ceuta... »

On lève les verres. Quand l'ivresse gagne les cervelles, la brune Espagnole danse sur le pont, sous les étoiles. On se quitte bons amis.

— Revenez demain.

On recommence... Et puis, un autre jour, Antonio confie aux soldats quelques-uns de ses petits ennuis...

« Nous touchons cher par tête de marouin. (Et Dieu sait si on en voit au large). Malheureusement notre lance-harpon ne marche plus. Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir un fusil ? »

Des fusils, ce n'est pas ce qui manque à la caserne, disent les soldats, seulement, c'est difficile pour les passer...

« On ne peut pas se procurer des armes en Espagne, gémit Antonio. Si tu pouvais m'en procurer quatre ou cinq, je te les paierai cinq cents francs pièce ! »

Et quelques jours plus tard, plusieurs fusils de permissionnaires passent par-dessus le mur du fort Saint-Nicolas, pour arriver bientôt dans la cale du corsaire... Voilà pourquoi on capture des Riffains armés de Lebel.

Il n'y a donc pas de police ? dis-je.

Au poste de Gibraltar, les fusils flottent dans des caisses immergées et retenues au « sabot » par des chaînes de cinq mètres. Va-t'en les retirer de la mer ? Et de là, les armes « filent » sur le dépôt des Baléares...

Marchands de haschich

Mais l'aventure qui suivit fut peut-être plus étrange encore... Ça n'était pas seulement pour me faire connaître des corsaires que Jean l'Africain m'avait amené quai de la Fraternité. Je m'en

aperçus lorsque nous arrivâmes devant un immeuble que je connaissais bien pour l'avoir examiné à plusieurs reprises. Le terrain où il est construit est bordé par quatre rues. Aux quatre angles, quatre bars, placés là comme des sentinelles, gardent des boutiques où se pratiquent d'honorables négoce. Je reconnus dans ces cabarets inquiétants des trafiquants de drogues que j'avais déjà vus quelque part — de petits trafiquants : ceux que m'avaient montrés Simon, et de grands trafiquants, ceux que me faisait découvrir mon cicerone...

Nous entrâmes dans l'immeuble. Notre voyage fut si rapide que j'en demeure encore éberlué.

— Sauras-tu te taire ? me souffla Jean l'Africain. Parole d'homme ? Tu vas connaître le grand palais des fournisseurs de rêve, un endroit où la police ne se risquera jamais, où elle n'osera pas pénétrer...

Nous suivîmes un long couloir obscur jusqu'à une porte que vint nous ouvrir un domestique soupçonneux. Mon compagnon murmura simplement : « C'est Jean », et la porte se referma. On nous introduisit, sans autre formalité, dans un bureau où deux hommes étaient assis, l'un petit, rougeaud, trapu, corpulent, et qui avait l'apparence d'un industriel ; l'autre, grand, mince, tout en os, qui pouvait faire figure de secrétaire. Le bureau avait d'ailleurs l'aspect d'un office industriel, garni tout entier de meubles Ruhlmann, de classeurs et de machines à écrire.

Mais voici où commença l'aventure. L'homme trapu nous serra la main et murmura d'un ton calme.

— Avez-vous l'argent ?

Jean l'Africain froissa dans sa main plusieurs billets bleus et les lui tendit. Il les compta et les remit au jeune homme, qui aussitôt disparut par une porte intérieure que masquait une tenture. Cette porte se rouvrit de nouveau au bout de quelques instants et un nouveau compère apparut, qui nous invita à le suivre ; mais il nous fit emprunter une troisième sortie et, après avoir suivi un corridor, nous parvîmes dans la rue, une rue toute différente de celle par laquelle nous étions arrivés...

Ces diverses opérations s'effectuèrent silencieusement et je me demandai ce qu'elles signifiaient lorsqu'après avoir parcouru une centaine de mètres, notre guide arrêta un taxi et nous invita à y monter avec lui, ce que nous fîmes.

Le taxi roula depuis dix minutes lorsque notre compagnon le fit stopper pour embarquer, à nos côtés, un nouveau compère, avec qui, sans doute, il avait rendez-vous. C'était un homme d'assez mauvaise apparence, qui avait le teint basané et le visage marqué par des cicatrices visibles et qui devait être récent.

Notre voiture roula de nouveau pendant dix autres minutes et ne s'arrêta plus que dans le quartier d'Arenc, où l'ayant abandonnée, notre premier guide prit congé de nous, nous laissant seuls avec l'homme aux cicatrices. Nous ne fûmes d'ailleurs pas longtemps ensemble, car il nous conduisit au quartier gitan, devant l'étal d'une marchande de fruits d'Espagne, et nous fit remettre, par une sorte de vieille sorcière, dont le visage était à moitié caché par un fichu, trois bananes que Jean l'Africain paya. Puis l'étrange personnage disparut à son tour.

J'essayais toujours de comprendre... sans y parvenir...

— C'est fait ! chuchota Jean l'Africain. Et il empocha les bananes.

— Qu'est-ce qui est fait ? rétorquai-je.

— Les bananes sont remplies de haschich !

Notre course n'était cependant pas finie. Elle fut marquée par un arrêt dans une des premières confiseries de Marseille, où Jean l'Africain commanda une magnifique boîte de fruits confits, sous la réserve que la maison se chargeât de l'expédition. Il exigea en outre que dans cette boîte on insérât un flacon de parfumerie.

— Préparez la boîte ! dit-il. J'apporterai le flacon tout à l'heure...

Il m'abandonna un moment au café Glacier. Quand il revint, il me fit voir une petite bouteille dépolie, cachetée comme un flacon d'essence rare où l'on aurait eu de la difficulté à reconnaître la pâte verdâtre qui verse l'idéal aux âmes désolées.

Les poètes prétendent que les mangeurs de haschich, voient passer dans le rêve qu'ils font éveillés, des nymphes, des anges, des sylphides, vapeurs parfumées, transparence idéale, formes soufflées de lumière rose et bleue, auprès desquelles les êtres de choix que Mahomet a promis aux croyants dans son paradis, ne sont que de vulgaires avortons...

— Voilà mon flacon ! a dit Jean l'Africain à la vendeuse. Recommandez, je vous prie mon envoi !...

Et dès le lendemain, dans son hôtel de l'avenue du Bois, la concubine d'un ministre a reçu, des mains du facteur, sa provision de rêve !.

Henri DANJOU

(A suivre.)



Les marchandes de fruits d'Espagne au quartier gitan.



A Philadelphie, Miss Mary Frances Morgan, âgée de dix-neuf ans, vient d'être assassinée dans sa maison. Son cadavre fut découvert, ligotté, sur une chaise, près d'un tuyau à gaz ouvert. Un billet portait l'inscription suivante : « Si je ne puis vous avoir, personne d'autre ne vous aura. » Notre photo montre un détective en train d'examiner les liens qui ont servi au supplice.

L'auto de Bridget Farry

New-York, Septembre 1929.

L'assassinat du célèbre escroc Rothstein a eu de singulières conséquences. On se souvient de l'interminable enquête qui suivit ce meurtre retentissant, dont le mystère n'a pas encore été éclairci par la police américaine. Parmi les nombreux suspects appréhendés, puis relâchés par la justice, se trouvait Bridget Farry, plongeuse du Central Parc Hotel, où Rothstein a été assassiné.

Cette femme fut gardée six mois sous les verrous, et l'enquête lui apporta une rapide notoriété. En effet, son long stage dans diverses prisons et les incidents tragi-comiques qu'elle y souleva, lui valurent le surnom de « témoin professionnel ». Remise en liberté, l'infortunée plongeuse, qui avait perdu sa place au Central Hotel, s'embaucha dans un hôpital. Mais de nouvelles aventures l'y attendaient.

Un coup de téléphone lui annonça qu'une personne, qui désirait garder l'anonymat, lui faisait cadeau d'une automobile, et que cette automobile stationnait dans la cour de l'hôpital.

Elle se précipita dans la cour, et aperçut, en effet, une luxueuse automobile qui l'attendait. Un chien magnifique était assis dans la voiture. Bridget se dit que le chien devait sans doute faire partie du présent. Elle s'installa dans l'auto, et comme des reporters avaient été alertés, elle leur accorda des interviews et se fit photographier. Le lendemain, les journaux reproduisaient la photo de Bridget Farry, de son auto et de son chien.

Or, au bout de vingt-quatre heures, un démenti indigné paraissait dans la presse. Il était signé par un certain William Baker, chauffeur d'auto-ambulance, qui se disait être le véritable propriétaire de l'auto miraculeusement échue à Bridget.

« Les journaux ont reproduit la photographie de mon auto, écrit William Baker, en prétendant que cette auto est la propriété de Bridget Farry. Cela est complètement faux. Ils reproduisent, de plus, la photographie d'un chien. Or, le chien m'appartient également. »

Bridget Farry n'en est pas encore revenue !

Une singulière demoiselle d'honneur

Londres, Septembre 1929.

Un certain Robert Downing vient d'être arrêté et traduit en justice sous l'inculpation de bigamie. Il n'a pas nié les faits qui lui étaient imputés, et ses aveux ont été corroborés par le témoignage de sa femme.

En effet, non seulement celle-ci était au courant du second mariage de son mari, mais encore elle avait été obligée de lui servir de « demoiselle d'honneur » au cours de la cérémonie.

— Comment avez-vous pu accepter ce rôle ? demanda le juge, aussi surpris que scandalisé.

La réponse ne se fit pas attendre :

— C'est qu'il a mauvais caractère...

— Et alors, vous avez craint ses violences.

— Oui, murmura la malheureuse jeune femme.

La sentence a été tout particulièrement sévère, le cas des époux Downing ayant été jugé « répugnant ».

Les « talkies » à la prison

New-York, Septembre 1929.

Nous avons relaté, à plusieurs reprises, les innovations sensationnelles introduites à Sing-Sing et qui font de cette fameuse prison un établissement modèle (pour les détenus du moins).

C'est ainsi que les heureux pensionnaires de ce pénitencier unique ont à leur disposition, depuis longtemps, la T. S. F., une bibliothèque bien fournie et le cinéma.

Or voici qu'on vient de leur doter du cinéma parlant. Les « talkies », de création relativement récente et que bien des personnes libres ignorent encore, vont donc distraire les prisonniers de Sing-Sing.

Cela les changera des éternels films muets dont la monotonie commençait à leur peser.

Pauvres détenus de Sing-Sing ! Ne pourrait-on pas aussi, pendant qu'on y est, installer à leur usage une buvette où ils pourraient déguster à leur aise bières, vins, liqueurs et autres boissons interdites aux honnêtes gens ?

La « reine du hoquet »



Victime d'une maladie mystérieuse, Miss Vera Stone a souffert d'une crise de hoquet qui a duré cinquante-huit jours. On l'a surnommée la « reine du hoquet ».

La poupée macabre

Charlotte (Etats-Unis), Septembre 1929.

Un procès sensationnel se déroule actuellement à Charlotte (N. C.), à la suite de la grève des ouvriers du textile qui éclata au mois de juin dernier et au cours de laquelle le chef de la police de Gastonia, Aderholt, fut tué par les manifestants.

Seize personnes, inculpées dans ce meurtre, ont été conduites devant le tribunal, mais il est impossible de préciser qui a tiré les 41 coups de fusil qui ont déchiqueté le corps de la victime.

Un incident mélodramatique a marqué une des audiences de ce procès. Afin de rétablir les circonstances du meurtre, un moulage du cadavre d'Aderholt fut déposé dans la salle par deux députés-sheriffs. Cette effigie macabre, revêtue de l'uniforme du chef de la police, causa une violente émotion parmi l'assistance et faillit provoquer une véritable bagarre. Tout le monde voulait voir le moulage ; des centaines de curieux se précipitèrent vers l'endroit où on l'avait déposé ; on criait, on gesticulait, on se bousculait tandis que les députés-sheriffs retiraient le linceul noir dans lequel la poupée de plâtre était enveloppée.

C'est en vain que les avocats et le juge essayèrent de rétablir l'ordre. On se battait pour de bon, et il fallut faire intervenir la police. Cependant, en face de l'effigie, deux formes noires étaient assises, immobiles : c'étaient la mère et la fille du défunt. Afin de faire cesser le désordre et d'épargner aux malheureuses un spectacle par trop pénible, le juge se leva et donna l'ordre d'emporter la poupée macabre.

Le lac de sang

Mexico, Septembre 1929.

Il existe au Mexique un lac curieux, dont les eaux prennent parfois la couleur du sang. On n'a pas observé ce phénomène depuis trente ans et l'on croyait que les récits des vieillards à ce sujet étaient pure imagination. Or, dernièrement, le fait s'est produit de nouveau, semant la terreur parmi la population indienne de la région, très superstitieuse. Une commission a été nommée pour procéder à l'analyse des eaux de ce lac mystérieux.

Un ivrogne se vantait d'avoir tué sa femme...

Dijon, Septembre 1929 (De notre corresp. part.)

Il y a quelquefois des gens qui n'ont vraiment pas de chance et qui, même lorsqu'ils parlent très sérieusement, donnent l'impression de plaisanter. Témoin l'histoire suivante :

Dans un débit de Dijon, la semaine dernière, un consommateur, âgé d'une soixantaine d'années, expansif à la suite de trop copieuses libations, conta d'une voix pâteuse et hésitante, à qui voulait l'entendre, qu'il venait de tuer sa femme...

— Farceur va ! disaient les clients en haussant les épaules.

Personne ne prêtait la moindre attention et n'ajoutait la moindre foi aux racontars du poivrot. Comme, avec une douce obstination, celui-ci, pour la ne fois racontait son histoire à deux joueurs de belote qu'il voulait absolument prendre pour confidents, les consommateurs, estimant que les meilleures plaisanteries sont les plus courtes, le prièrent de varier son répertoire ou d'aller conter ses sonnettes ailleurs.

C'est alors qu'un nouveau personnage, qui venait d'arriver, dressa l'oreille. Ce consommateur était M. Perrot, secrétaire de police, détaché au service de la Sûreté. Avec une curiosité toute professionnelle, il appela l'ivrogne. Celui-ci, tout heureux de trouver enfin une oreille attentive, s'empessa de satisfaire la curiosité du policier :

— Eh ben, oui, y'veulent pas me croire, mais c'est vrai : j'ai tué ma femme hier soir ..

— Où ça ?

— A Glanon, où j'habite.

Glanon est un tout petit village de la Côte-d'Or, près du canton de Seurre.

— Je lui ai tiré une balle de revolver derrière l'oreille, poursuivit le poivrot. Elle est tombée sur le carrelage de la cuisine. Elle ne bougeait plus. Alors j'ai été sonner chez le maire, mais il ne m'a pas répondu. Je suis allé à Seurre, j'ai pris le premier train pour Dijon, et j'y suis arrivé ce matin. Je voulais me constituer prisonnier.

— Pourquoi ne l'avoir pas encore fait ?

— Vous savez bien ce que c'est ! J'ai voulu d'abord prendre des forces, et j'ai bu pas mal de verres dans pas mal de cafés. Ensuite je me suis rendu chez M^e Gaston-Gérard, que je choisis comme défenseur. Il n'était pas là. Sa secrétaire m'a pris mon revolver. Je suis reparti, et j'ai encore été boire un coup. Mais j'irai tout à l'heure au commissariat, Monsieur !

— Pour ne pas perdre de temps, allons-y tout de suite.

Et M. Perrot emmena l'individu au poste de police. Une rapide enquête, quelques coups de téléphone, confirmèrent l'entière véracité des déclarations de l'ivrogne.

La veille, après une violente discussion, l'individu, un nommé Marillier, cinquante ans, sculpteur, avait tiré sur sa femme, née Anaïs Debien, cinquante trois ans, une balle de revolver dans la tête. Marillier et sa femme rentraient de Longchamp, où ils avaient passé deux jours. Ils dirent bonsoir en passant à des voisins, puis pénétrèrent chez eux. Que se passa-t-il ? Sans doute les deux époux qui étaient ivres (cela leur arrivait fréquemment) se chamaillèrent-ils ? A la suite d'une discussion, Marillier tira. Sa femme n'avait pas encore quitté sa tenue de voyage. Malgré l'opération du trépan qui fut pratiquée, la victime succomba le lendemain.

Et voilà comment Marillier, poivrot bavard, fut, par hasard, arrêté dans un café, où il amusait les clients par le récit d'un drame si bien inventé qu'il en était exact.

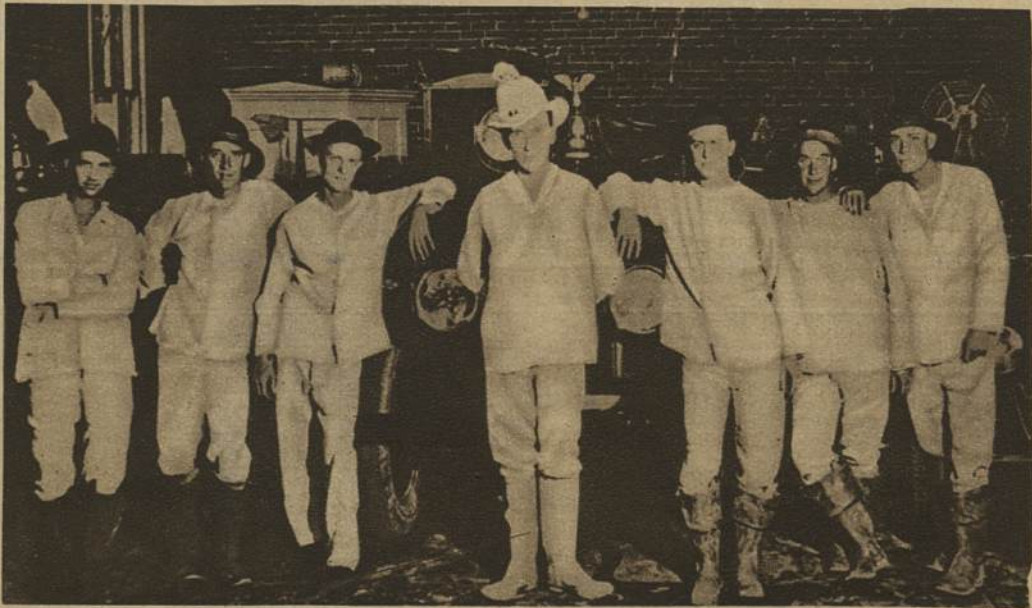
M. B.

Les fugues de Bob



Le petit Bob Lamkhurst, de Detroit, a pris l'habitude de s'enfuir de chez lui au moins une fois par mois. On finit toujours par le retrouver dans les quartiers excentriques de la ville. On le tance sérieusement, mais le gamin recommence le mois suivant. Lors de la dernière fugue de Bob, quand son père fut avisé, comme de coutume, par la police, qu'on tenait son fils à sa disposition, il ne voulut pas le reprendre. Et Bob, en attendant que l'auteur de ses jours change d'avis, loge au commissariat où, comme on le voit, il supporte assez philosophiquement son sort.

Des pompiers en pyjama !



La brigade des pompiers volontaires de Millstadt (Illinois) a adopté ce costume comme uniforme. Une grande économie de temps est ainsi réalisée en cas d'alarme nocturne, les hommes n'ayant pas à changer de vêtements. De plus, au dire du chef de la brigade, il est beaucoup plus facile de distinguer les pompiers, ainsi vêtus, dans la foule qui a l'habitude de se rassembler sur les lieux du sinistre.

L'ASSASSINAT



Le laboratoire photographique à l'Identité Judiciaire.

UN de nos plus précieux collaborateurs, un de nos plus grands amis vient de disparaître...

M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire, a été assassiné, lundi matin, au moment où il allait reprendre son service, après son retour de vacances.

La vie a de ces hasards singuliers et tragiques... Il y a quelques semaines, nous chargions Armand-Henry Flasch de prendre une interview du directeur de l'identité judiciaire.

Avec sa bonhomie coutumière, le grand savant avait bien voulu retracer, pour les lecteurs de *Détective*, la série des expériences qui l'avaient amené à conclure à la non-authenticité des briques de Glozel.

Expériences considérables qui dépassaient le domaine des recherches d'identification criminelle et où la vaste culture scientifique de M. Bayle avait pu donner toute sa mesure.

Nous publierons jeudi prochain cette dernière interview qui déchire un coin du voile déjà soulevé, il y a quelques temps, par Paul Bringuier, sur la fameuse énigme de Glozel.

■ ■ ■

Détective fut d'ailleurs le premier informé de la pénible nouvelle.

Un de ses reporters se trouvait en effet lundi matin, de bonne heure, dans le bureau de M. Benoist, directeur de la police judiciaire, quand tout-à-coup la porte fut poussée par deux inspecteurs :

— Chef ! Bayle vient d'être assassiné. Nous vous amenons l'assassin.

M. Benoist, déjà très pâle à l'ordinaire, blêmit. Il se leva d'un bond, repoussa son fauteuil et serra de ses mains nerveuses le rebord de son bureau, se penchant vers ses inspecteurs, se demandant en un éclair de pensée, s'il s'agissait d'une plaisanterie qui allait coûter cher à ses auteurs, il dit :

— Quoi ! Quoi ! Bayle ? Etes-vous fous ?

Les deux inspecteurs s'écartèrent, découvrant alors l'assassin qui, posément, prononça ces terribles paroles :

— C'est vrai ! je viens de tuer un malhonnête homme.

■ ■ ■

Notre collaborateur eut alors l'impression qu'un autre drame allait se produire sous ses yeux, dans le bureau du Directeur de la police judiciaire.

Benoist bondit, littéralement. Trois mètres le séparaient de l'odieux assassin. Il les franchit d'une seule détente, comme un fauve souple qui tombe sur sa proie.

Allait-il serrer ses mains puissantes, ses mains qui ont arrêté déjà plus de cent meurtriers et des milliers de repris de justice, autour du cou de l'assassin ? Terrifiés, les spectateurs de cette scène, ne bougeaient pas... Affolé par la douleur, le directeur de la police judiciaire allait-il perdre la tête ? Non. Par un violent effort de volonté, Benoist reprit son contrôle, toute sa maîtrise et dit à l'homme :

— Asseyez-vous !

■ ■ ■

L'interrogatoire commença :

— J'ai tué un malhonnête homme, répéta d'abord l'assassin.

— Saviez-vous que M. Bayle était un savant ; saviez-vous qu'il n'avait jamais affaire aux criminels ; saviez-vous qu'il avait une femme et cinq enfants ? demanda M. Benoist.

— Non ! mais malgré tout cela, je maintiens ce que j'ai dit : ce qu'il m'a fait, ça vaut la mort d'un homme, même s'il est père de cinq enfants.

■ ■ ■

Depuis plusieurs années, l'assassin, Jean-Emile Philipponnet était en procès avec son propriétaire, M. Bichamp, au sujet d'un acte sous-seing privé dont certaines clauses étaient relatives à une cession de bail avec reprise de mobilier. Selon lui, cette reprise devait être de 3.000 francs, mais M. Bichamp aurait ajouté un zéro et marqué 30.000 francs sur l'acte. D'où le procès.

Un premier expert, M. Vigneron, fut désigné. Son rapport confirma les déclarations de Philipponnet. C'est alors que M. Bayle fut chargé de la contre-expertise. Sans rien connaître de l'affaire, à son habitude, sans savoir s'il s'agissait d'innocenter ou de charger un homme, il soumit le document à ses « témoins », à ses auxiliaires, les réactifs, les rayons ; il conclut que le document n'avait été ni raturé, ni surchargé. Et il le dit, dans un rapport simple, court, lumineux, comme seul il savait les faire.

De ce jour, sa mort fut décidée par Philipponnet, dont M. Bayle ignorait même le nom.



Edmond Bayle.

Pour une misérable affaire de quelques billets de banque, le grand savant allait tomber sous les coups d'un stupide assassin.

■ ■ ■

Nous est-il permis, malgré notre puissante et douloureuse émotion, de faire un rapprochement singulier : M. Vigneron, le premier expert désigné dans l'affaire Bichamp-Philipponnet, mourait l'an dernier, sans avoir connu les conclusions du rapport de M. Bayle, contre-expert.

Un an plus tard, presque jour pour jour, M. Bayle était assassiné.

La vie des hommes offre ainsi, parfois, de troublantes coïncidences.

M. Bayle, absent de Paris depuis trois se-



Minute émouvante : Le corps de M. Bayle est descendu sur une civière, par le grand escalier de la Cour d'Assises, entouré de M. Guichard, directeur de la police municipale, du

maïnes, reprenait ses occupations, lundi matin, dans son laboratoire.

Certains jours, il passait par le porche, 36, quai des Orfèvres, d'autres fois par le Palais de Justice.

Mais quelque chemin qu'il empruntât, il lui fallait monter un escalier de pierre, puis d'étroits gradins en bois, à peine plus larges qu'une échelle de corde.

C'est là que, lundi, l'assassin guettait. C'est là qu'il arma son arme et tira trois balles sur le savant.

■ ■ ■

Des inspecteurs entendirent les détonations. Ils accoururent. Le meurtrier déjà, dévalait les marches, s'enfuyait par le boulevard du Palais. La nouvelle de l'assassinat se répandit comme une trainée de poudre.

MM. Chiappe, Guichard, Barthelemy, le docteur Paul, couraient dans les couloirs, bondissaient dans les escaliers et lorsqu'ils furent près du corps de la victime, tous se découvrirent, très pâles. Le docteur Paul pleurait : il venait de perdre un très grand ami. M. Chiappe répétait : « Pauvre femme ; pauvres petits » et il maudissait avant même que de le connaître, le meurtrier.

■ ■ ■

On transporta le corps à l'institut médico-légal et c'est là qu'il fut mis en bière... Le docteur Paul arriva peu après la funèbre cérémonie, affolé, machonnant convulsivement sa moustache.

— Bayle mon vieux ! Ce n'est pas possible !

Il pleurait. Quelques jours auparavant, il recevait une carte postale de son vieil ami, d'un village de l'Isère, lui annonçant son retour.

— Je rentrerai demain, lui téléphonait Bayle le jour qui précéda le crime, et nous pourrions commencer à travailler ensemble pour la grande affaire.

La grande affaire ? Il s'agissait d'une expérience importante tendant à déceler si un inspecteur de police avait été blessé au cours d'une arrestation ou si volontairement il s'était blessé lui-même.

■ ■ ■

Le docteur Paul s'est incliné devant la Mort... Bayle, repose les traits détendus et sa figure a maintenant la couleur du vieil ivoire.

— Il faut procéder à l'autopsie murmure Paul. Il faut retrouver les balles pour que l'assassin devant la Cour d'assises ne puisse dire que ce n'est pas lui qui a tué...

Déjà des gardiens s'empressaient. Ils allaient ôter au grand savant ses vêtements pour mettre son corps à nu.

— N'y touchez pas, protesta Paul. Personne autre que moi, maintenant ne mettra ses mains, sur mon ami.

Il procéda lui-même à la funèbre toilette, comme ce fut lui qui lui remit ensuite une chemise et un vêtement nouveaux...

— Mon vieux ! mon pauvre vieux ! gémissait-il.

Quand il quitta la chambre funéraire, il avait le visage convulsé.

— Moi qui suis l'homme de la mort, nous dit-

il, je me suis mis à pleurer comme un enfant !...

Nous sommes retournés avec le grand médecin devant la dépouille de celui, qui huit jours auparavant nous faisait faire dans son laboratoire, le tour du propriétaire.

Une plaie béait du sourcil droit à la tempe. Mais cette atroce blessure ne modifiait en rien la sérénité du visage.

— Il a fallu que je porte le scalpel là, murmure encore le docteur Paul. On aurait pu faire appeler un autre médecin légiste. Je ne l'ai pas voulu... Bayle me l'aurait reproché...

« Paul, mon ami, m'aurait-il dit, tu hésiterais, parce que c'est moi, à faire ton devoir ?... »

■ ■ ■

Mais le médecin réparait... Maintenant le docteur Paul tient dans sa main, trois balles légères. Ce sont des balles du calibre 26x35, et légèrement déformées, à l'extrémité... Toutes trois ont porté juste. L'une a traversé la tempe et les deux autres, placées presque au même endroit ont traversé le cœur, l'aorte et le poumon de la victime. Une émotion indicible nous gagne.

— Voilà ce qui a mis fin à la vie d'un homme qui est irremplaçable, murmure tristement Paul. Personne n'a poussé plus loin que lui les appli-



Le corps de M. Bayle est hissé dans l'automobile par son ami



ier de la Cour d'assises au Palais de Justice. Derrière la dépouille, M. Chiappe, préfet de police, cipale, du D^r Paul, et des principaux fonctionnaires de la Préfecture.

ations de la physique, de la chimie et de la bactériologie à la science médico-légale.

« Je ne puis mieux vous définir le savant que par une image. Lorsqu'on soumettait une affaire à Bayle, on était aussi certain de l'élucider, qu'on peut être sûr en tournant un commutateur de faire toute la lumière... »

« L'homme était encore plus grand que le savant. Il avait une conception de la justice si élevée, si belle, qu'elle ne peut être abordée que par des gens d'un esprit et d'une âme rares... »

■ ■ ■

— J'ai d'autant été plus affecté par la mort de mon ami, a conclu le docteur Paul qu'on m'a autrefois prédit un sort analogue...

C'était à la foire de Douai. J'avais quinze ans. Je me laissai aller à me faire dire la bonne aventure...

— Tu feras ton métier dans le sang, me dit-elle. Tu participeras à une grande guerre et tu en reviendras chargé d'honneurs. Tu auras un fils, mais tu le perdras. Mais méfie-toi. Tu seras tué, toi aussi, à cause de ton métier...

« Les premières prédictions, se sont déjà réalisées. Je suis devenu médecin-légiste. Je suis revenu de la guerre commandeur de la Légion d'honneur... J'ai perdu mon fils... »

Nous frissonnâmes. Mais déjà le docteur Paul.



(Photo Detective).

mobile de l'Institut médico-légal où il sera autopsié on ami le D^r Paul.

serrant sous son bras sa serviette se hâtait dans la direction de la Préfecture de Police où à 16 heures, M. Chiappe lui avait donné rendez-vous...

■ ■ ■

On a généralement présenté M. Bayle au public comme l'homme qui a perfectionné les systèmes d'identification au moyen des empreintes digitales, des photographies anthropométriques, de la mensuration et de la classification des fiches policières...

C'est exact... Il avait découvert une méthode de classification des empreintes qui rend les plus grands services aux policiers du monde entier. Mais ce n'était pas là ses réalisations les plus importantes.

Il avait trouvé une nouvelle application de la spectrographie à l'identification des traces de substances métalliques, dans les cires et dans toutes sortes d'objets.

Il avait trouvé l'application de la fluorescence déterminée par des lampes à vapeur de mercure à l'identification de diverses substances chimiques, médicamenteuses et toxiques, ce qui lui permit notamment de faire une distinction entre des cotonnades en apparence identiques dans l'affaire Nourric et de mener à bien la découverte des faux billets de banque et des faux titres hongrois...

Il avait enfin appris à lire les secrets que révèlent les taches et les objets inanimés, du papier par exemple, grâce à une nouvelle utilisation des amplificateurs de T. S. F...

Dans le laboratoire où le chef ne viendra plus, le plus fidèle des collaborateurs du maître, M. Cot son préparateur se lamente... Pendant quinze ans, ils avaient travaillé ensemble... Et c'est fini...

— Tout ce que je pourrai dire serait au-dessous de l'admiration que j'éprouvais pour mon maître, murmure-t-il. Il était encore plus grand qu'on ne l'a dit.

Il nous montre le fauteuil qui est resté à la place où M. Bayle l'avait rangé avant son départ en vacances. Des larmes coulaient de ses yeux...

— Cette table... voyez vous cette table... Il arrivait qu'il ne voulait pas, qu'il ne pouvait pas la quitter... On lui apportait à dîner là, un sandwich, un verre de bière... Puis ses coudes reprenaient leur place accoutumée. Son dos s'incurvait, il penchait à nouveau son visage sur la feuille blanche...

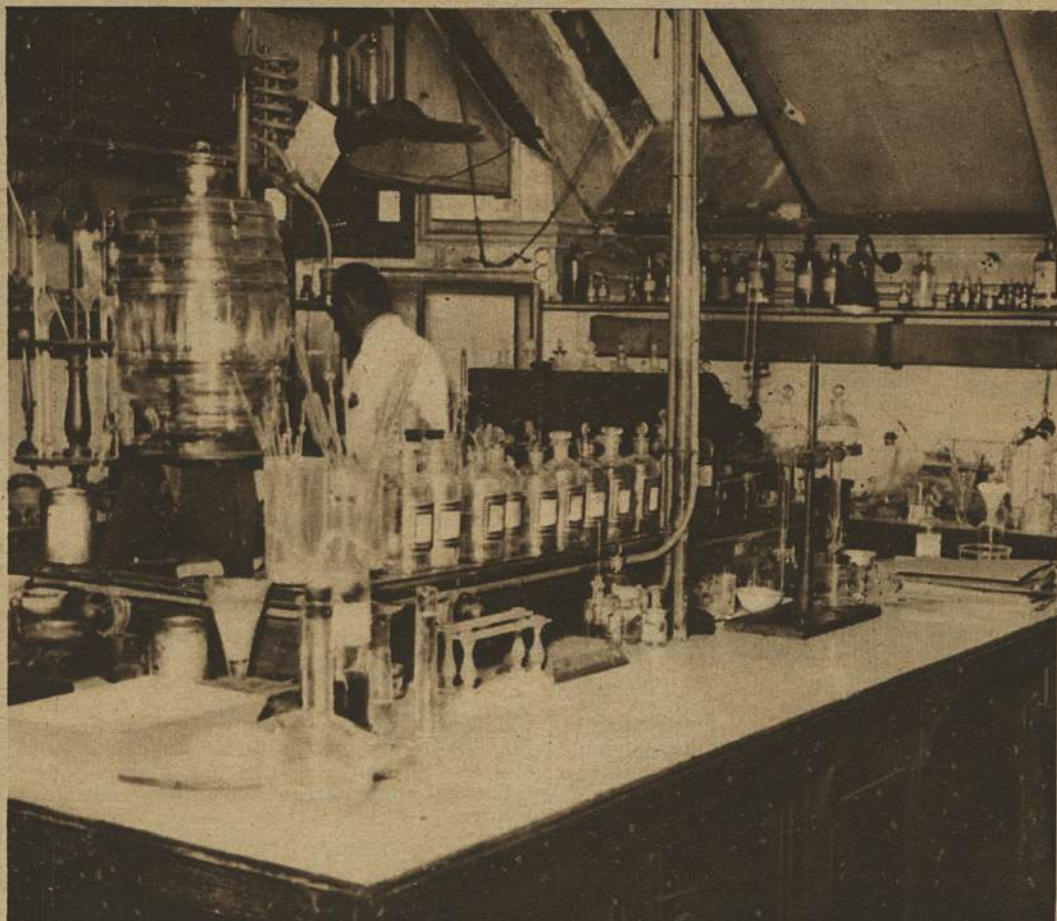
■ ■ ■

On le rencontrait chaque matin, tantôt à huit heures, tantôt à neuf heures, quai des Orfèvres. Les agents de service le saluaient au passage. On reconnaissait de loin sa silhouette falote, son dos voûté et son éternel chapeau de feutre.

Le directeur de l'identité judiciaire commençait sa journée par la lecture du courrier. Il n'était pas de semaine qu'il ne reçût des lettres de fous ou d'exaltés, qui le menaçaient du sort qu'il a trouvé l'autre matin dans le couloir où il était passé tant de fois...

M. Bayle déchirait tranquillement ces lettres et les mettait au panier. Pour rien au monde, il n'aurait voulu qu'elles fussent connues de ses

DE M. BAYLE



Le laboratoire de toxicologie créé par M. Bayle.

amis, de ses proches, qu'elles leur causent quelque angoisse... Puis il passait dans son laboratoire.

■ ■ ■

M. Bayle avait un bureau très simple, tout petit, meublé d'une table et d'une chaise. La chaise était pour le journaliste, jamais pour le savant qui restait toujours debout devant le visiteur.

Quelques dossiers chargeaient la table. M. Bayle les ouvrait à qui voulait. Il ne savait pas dire non aux gêneurs, aux importuns qui venaient lui faire perdre son temps.

Un rédacteur de *Détective*, allant un jour lui demander des renseignements au sujet de la méthode Bertillon sur les empreintes digitales, ne sortit des laboratoires de M. Edmond Bayle qu'à 9 heures du soir. Durant cinq heures, l'illustre savant l'avait renseigné, lui donnant sans une seconde d'impatience, toutes les explications que le journaliste réclamait. Au moment de le quitter, M. Bayle dit à notre rédacteur avec fermeté : « Les empreintes digitales ne mentent jamais. Bertillon est un grand homme ». Il s'oubliait, comme à l'habitude.



Philipponnet, le meurtrier.

Pourquoi aurait-il redouté quoique ce fût ? M. Bayle n'était jamais en contact avec les faussaires, les criminels ou les assassins, de qui il était cependant l'irréductible ennemi. Il n'avait pas besoin de connaître les hommes : il se bornait à interroger la matière.

Des lambeaux de toile, des empreintes relevées tard dans la nuit, à la lumière des projecteurs d'automobiles, des traces de coton, des cheveux, d'imperceptibles poussières, voilà quels étaient ses accusés.

Son tribunal était constitué par trois pièces meublées d'instruments inquiétants, d'où surgissaient, à la commande des commutateurs, des ondes ultra-violettes ou infra-rouges. Là le petit homme voûté grandissait. Le savant pre-

nait l'apparence d'un sorcier. Des rayons rouges, des rayons violets, des rayons verdâtres coloraient ses mains, sa mâchoire, ses dents, ses yeux, ses cheveux.

Un jour devant nous il s'arma d'une hache... Son doigt en suivit le tranchant et s'arrêta sur une mince tache brune... une tache de sang !...

Lorsqu'il quitta l'Institut Pasteur, où il avait fait d'importants travaux, il entra d'abord au service des essais généraux de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, où pendant de longues années il procéda à des analyses de matériaux, à des expériences chimiques qui nécessitaient un grand savoir.

Il n'était pas fait pour ces besognes intéressantes certes, mais où son imagination ardente ne trouvait pas assez d'éléments. Il avait l'âme d'un détective. Il nous avoua un jour que pendant sa jeunesse studieuse il avait bien souvent rêvé sur les œuvres du maître des policiers scientifiques Edgar Poë... Bertillon lui fit connaître les dernières applications de cette science toute nouvelle... Dès lors, il n'eut plus qu'un désir : collaborer dans la mesure des moyens qu'il croyait modestes, à la recherche de la vérité.

Dès qu'il fut admis au quai des Orfèvres — c'était en 1915 — il s'y révéla comme un maître.

Il travailla d'abord sous les ordres de David, qui avait succédé à Bertillon. Il lui succéda à son tour, quand David, surmené par une tâche écrasante, entra dans la terrible retraite des grands travailleurs intellectuels : la maison de santé, le tombeau des vivants... C'était à l'époque de l'affaire Landru. Bayle, pour ses débuts, perça le mystère des cendres révélatrices. C'était la gloire...

■ ■ ■

MM. Benoist et Nicole, les deux chefs de la police judiciaire ont vécu, lundi les minutes les plus tragiques de leur carrière.

Le premier, ayant eu la force de maîtriser sa colère et de ne pas broyer entre ses mains puissantes, le stupide Philipponnet, fut encore chargé de prévenir Mme Bayle. D'abord, il ne voulait pas se charger de cette haute mais douloureuse mission. Puis il accepta. Il nous a dit, depuis, que ce fut là, un des moments les plus pénibles de sa vie.

Le second n'avait pas terminé son enquête sur ce meurtre, qu'il lui fallut partir pour Montreuil, sur la piste de l'assassin de Frédéric Rigaudin. La vie des policiers, pleine de dangers, lourde de responsabilités est aussi chargée des plus grandes douleurs et ils n'ont pas même le temps de s'y arrêter ; ils n'ont pas le temps de tourner la tête vers le cadavre de l'ami qu'ils respectaient et qu'ils aimaient : la défense de la société les accaparent.

■ ■ ■

Quand M. Chiappe eut rendu à M. Edmond Bayle, son ami, les derniers devoirs, quand il se fut incliné une dernière fois sur son cadavre, qu'une ambulance allait transporter à l'Institut médico-légal pour y être autopsié, le préfet de Police, tremblant d'émotion, traversa en chancelant le boulevard du Palais et alla s'enfermer dans son cabinet de travail. Il était près de midi. Il refusa de déjeuner et il ne consentit à recevoir de la journée aucun visiteur, sauf ceux de ses collaborateurs avec qui il put encore évoquer la belle figure d'Edmond Bayle.

Marius LARIQUE.

LE 13 ENIGMES

Grand concours hebdomadaire

II. - Le naufrage du Catherine

J' que jusqu'au bout, ou presque, mon impression fut que G. 7 n'avait rien à faire là et même que sa présence était quelque peu déplacée. Ce qui prouve que, si peu impressionnables que nous nous croyions, nous sommes toujours prêts à nous laisser prendre au prestige des compétences.

Or, je n'ai jamais vu autant de compétences réunies que dans cette affaire qui, sous l'ancienne législation d'ailleurs, eût été du ressort exclusif des autorités maritimes.

Depuis deux mois, Boulogne était en effervescence et ils étaient une poignée d'hommes, les rescapés du *Catherine*, à ne plus pouvoir faire un pas dans la rue, pénétrer dans un estaminet, sans être assaillis de questions, lesquelles étaient souvent le point de départ de disputes, voire de rixes.

Georges Fallut, le commandant du *Catherine*, avait-il, oui ou non, naufragé volontairement son chalutier ?

Avait-il, oui ou non, tué son opérateur de T. S. F. Germain Dambois ?

L'avait-il tout au moins empêché de sortir de son poste, installé sur le pont, devant la cheminée ?

Avait-il reçu des ordres en conséquence de son armateur, Désiré Van Mecholen ?

L'affaire ressortissait à la fois du Civil et du Pénal, car la compagnie d'assurances refusait de payer.

Une foule d'experts étaient commis et G. 7 ne pouvait que manquer de prestige parmi ces officiers de marine, ces capitaines au long cours ou au cabotage, architectes navals, armateurs, constructeurs de navires et ingénieurs mécaniciens.

Au surplus, en quittant Paris, il n'avait pas fait de difficultés pour m'avouer que toutes ses connaissances en matière de navigation se bornaient à la périssoire et au canot.

J'en savais beaucoup plus que lui et, dans le train qui nous conduisait à Boulogne, alors que nous n'avions qu'une idée assez sommaire de l'affaire, je lui fis avec complaisance un petit cours sur les chalutiers à vapeur qui, à l'instar du *Catherine*, s'en vont pêcher la morue et le flétan dans les parages de l'Islande.

Je lui dis que ces bateaux comportent le plus souvent de vingt-cinq à quarante hommes d'équipage, un capitaine, — qui n'est presque jamais capitaine au long cours, et qui ne possède que son brevet de cabotage, — un second, un maître d'équipage, un opérateur de T. S. F., un officier mécanicien et les quelques spécialistes indispensables.

Je lui expliquai aussi, ce qui était essentiel en l'occurrence, la façon de se diriger en pleine mer.

A bord des chalutiers, en effet, on fait rarement le point à l'aide du sextant, que bien des patrons-pêcheurs seraient incapables de manier correctement.

On se sert surtout du compas et de la sonde — celle-ci déterminant les fonds, qu'il suffit de reporter ensuite sur la carte.

Enfin, de jour en jour, ou bien en cas de nécessité, l'opérateur de T. S. F. demande sa position par sans-fil.

G. 7 m'écouta sans mot dire. Quand j'eus terminé, il me posa une seule question :

— A quel milieu appartiennent les opérateurs ?

— Ce sont pour la plupart des jeunes gens des villes. Rarement des marins. Ils s'entendent d'ailleurs assez mal avec ces derniers, surtout avec les officiers, car il y a des questions de préséance mal définies qui sont des causes de frottements...

Nous restâmes trois jours à Boulogne où l'instruction était loin d'être terminée et où Georges Fallut était en liberté provisoire.

Il y avait deux mois que le chalutier s'était échoué sur les roches de l'île Fair, qui se dresse entre les Sethland et l'Ecosse.

Quelques jours plus tard, l'équipage avait été rapatrié, hormis l'opérateur, qui avait disparu lors du naufrage.

Pendant près de deux semaines, on n'avait parlé de rien. Puis le bruit avait couru que la compagnie d'assurances faisait des difficultés.

D'autres bruits s'étaient mis à circuler dans les estaminets du port, et enfin l'accusation avait pris corps.

Accusation plus fréquente qu'on le croit, et souvent fondée, malheureusement. On prétendait que le capitaine, d'accord en cela avec son armateur, avait échoué volontairement le bateau.

Celui-ci était vieux et tellement rongé par la rouille que l'équipage avait été difficile à constituer pour la campagne de pêche.

Cette campagne, au surplus, avait été désastreuse. Elle se soldait par une perte sèche de plus de deux cent mille francs.

Rien que sur ces points, il y avait des pages et des pages de rapports d'experts, avec documents annexes, plans, devis, rôles d'équipage, etc., etc.

Un autre point qui était établi, c'est que le *Catherine* était assuré pour une somme qui rendait son naufrage singulièrement profitable à l'armateur.

Restait à prouver la matérialité du fait, et ici les experts étaient des capitaines, des télégraphistes et des patrons pêcheurs.

Le *Catherine* s'était perdu par forte brume, alors qu'il avait le cap sur la mer du Nord et qu'il devait par conséquent passer entre l'île Fair et les Sethland.

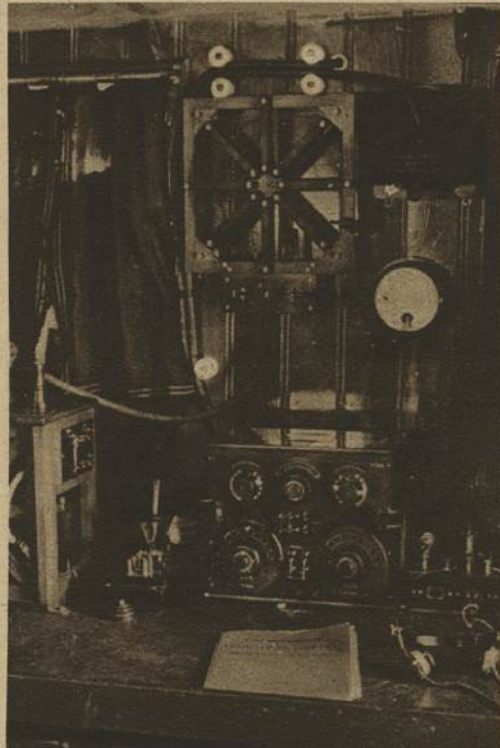
De part et d'autre le passage est relativement facile et les cartes accusent presque partout des fonds de cent mètres environ.

A toutes les questions, le capitaine Fallut répondait :

— La dernière fois que j'ai fait sonder, nous étions sur le *Papa Bank*, et dès lors j'ai fait la route au compas. Le cap était bon. Nous devions passer à dix degrés au sud de l'île Fair... Je n'ai pas coulé volontairement mon bateau... Je n'y comprends rien !

De l'avis de tous, ce système de défense ne tenait pas debout. Car, si l'on demandait ensuite à Fallut si son compas avait été vérifié, il se contentait de déclarer que jusque-là il avait été d'une grande précision.

Mais l'interrogatoire des matelots avait révélé un fait autrement troublant.



...l'avait-il empêché de sortir de son poste ?

On sait qu'en cas de "Sauve qui peut", les deux hommes qui sont les derniers à rester à bord sont le capitaine et le télégraphiste.

Quand le *Catherine* s'était déchiré sur une roche, à moins d'un demi-mille de la pointe sud de l'île Fair, ordre avait été donné de mettre les embarcations à la mer.

Le chalutier coulait rapidement. L'ordre avait été exécuté. L'opérateur, dans sa cabine, devait être occupé à lancer les S. O. S. réglementaires.

Quant au capitaine, il était debout à quelques mètres de cette cabine. Il surveillait la manœuvre.

Le péril grandissait de minute en minute, et même de seconde en seconde.

Bientôt les hommes de la dernière chaloupe, celle qui attendait le capitaine et l'opérateur, s'étonnèrent de ne pas voir arriver ceux-ci.

Ils craignaient le plongeon final dans lequel ils risquaient de périr, eux aussi.

Enfin le capitaine descendit seul dans l'embarcation, les traits tirés, et commanda :

— Larguez...

Il y eut de l'ahurissement. Mais Fallut répéta son commandement. Le danger était de plus en plus grand. On obéit.

Quand on fut à quelques mètres, on put voir le pont du *Catherine*, et tous les hommes affirmèrent par la suite qu'il n'y avait pas trace de l'opérateur. La cabine de celui-ci était fermée !

Et le chalutier sombra quelques instants plus tard.

— Avez-vous reçu l'ordre de couler le *Catherine* ? Avez-vous exécuté cet ordre ? Avez-vous tenté d'empêcher le télégraphiste de vous dénoncer, d'affirmer par la suite qu'il vous avait signalé, par exemple, que vous faisiez fausse route ?

— Je n'ai pas reçu d'ordre ! Je n'en ai pas exécuté ! Je n'ai pas coulé mon bateau !

— Pourtant le télégraphiste...

— Je ne sais rien !

On produisait des certificats tout à

l'honneur de Fallut, qui avait vingt-cinq ans de service et qui avait la réputation d'un homme intègre.

Désiré Van Mecholen, interrogé, répondait de même :

— Je ne sais rien, sinon que mon bateau est perdu et que la compagnie d'assurances refuse de payer ce qu'elle me doit. Je n'ai pas donné d'ordre à Fallut... Je suis ruiné !

Enfin, le second, un Breton d'une trentaine d'années, Kerguelec, ne savait rien non plus ! Personne ne savait quoi que ce fût, dans cette affaire !

Le second n'avait même pas assisté au débarquement du capitaine, car il commandait la première chaloupe qui s'était éloignée dès sa mise à flot.

Et il n'était pas de quart lors de l'échouage.

— Le compas était bon ! se contenta-t-il d'affirmer.

Ce n'était rien, mais c'était grave. Car enfin, si le compas était bon, si on avait reconnu la position sur le *Papa Bank* et si l'on n'y avait qu'un vent moyen, comment diable avait-on pu se tromper de route au point de donner en plein sur l'île Fair ?

Imagine-t-on les discussions, parmi tous les marins du port ? L'armateur avait mauvaise presse bien avant cette affaire. C'était un petit armateur, qui n'avait jamais eu qu'un bateau à la fois.

Et toujours il s'agissait de vieux sabots, auxquels il ne tardait pas à arriver malheur.

Quant au télégraphiste, on le connaissait à peine. Il avait vingt-deux ans. Il était de Rouen. Il n'en était qu'à sa seconde campagne et les pêcheurs ne l'aimaient guère, car il vivait enfermé dans sa cabine qui était pleine de romans.

Je me souviens de quelques questions de G. 7 :

— Les patrons pêcheurs, comme Fallut, restent-ils parfois longtemps sans engagement ?

— Cela arrive. Il y a toujours des bateaux en cale sèche qui ratent la campagne.

— Quand il est parti, depuis combien de temps était-il à terre ?

— Trois mois. Le quatre-mâts qu'il commandait auparavant était en démolition.

Pour traduire exactement mon impression, je suis obligé de me servir d'un mot étrange. L'intervention du policier dans cette affaire me semblait presque indécente.

Il faut avoir vu le port en effervescence ! Et il faut entendre les gens de la mer parler d'un événement de ce genre.

Les choses de l'Océan ont quelque chose de grave, de solennel, d'un peu à part, qui les grandit aux yeux des terriens.

Au surplus, imagine-t-on l'émotion soulevée par le geste d'un mécanicien écrasant volontairement son train contre un mur ?

J'ai dit en commençant que nous sommes restés trois jours à Boulogne. Au bout de ce laps de temps, j'étais éreinté par toutes mes allées et venues. J'avais la tête douloureuse à force d'avoir écouté des propos contradictoires.

Mais j'allais oublier une dernière question, posée par G. 7 à l'armateur :

— Communiquez-vous journellement par T. S. F. avec le bateau ?

— Pas journellement ! Mais chaque fois que c'était nécessaire.

— Fallut était-il capable de manœuvrer l'appareil ?

— Non ! Au surplus, un opérateur est maître dans sa cabine. Nul n'a le droit d'y entrer sans sa permission.

C'est tout. Je crois n'avoir rien omis. Le soir du troisième jour, G. 7 me déclara avec calme :

— Nous n'avons plus rien à faire ici... Pour le reste, qu'ils se débrouillent !

Je questionnai :

— Ils au pluriel, ou il au singulier ?

Car je pensais à Fallut.

— Au pluriel et au singulier ! grogna-t-il avec mauvaise humeur.

Georges SIM.

?

(Lire la solution exacte Jeudi 3 octobre)

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

1° Le "*Catherine*" a-t-il été coulé volontairement ?

2° Le radiotélégraphiste a-t-il été assassiné, et pourquoi ?

3° Combien de solutions exactes parviendront-elles à "DéTECTIVE" ?

Découper ce Questionnaire qui tient lieu de

BON N° 2

Dans notre Bibliothèque

LA LUMIÈRE SOUS LE BOISSEAU

par Louis ROCHA.

VOICI un bien curieux roman. M. Louis Rocha, qui est un disciple enthousiaste de Charles Richet, de Flammarion et de Crooks, a imaginé de faire connaître au grand public les doctrines métaphysiques en en faisant le support d'une action romanesque. « Les phénomènes métaphysiques, dit-il, se sont plus ou moins manifestés de tous temps. Mais loin de chercher à les expliquer d'une façon rationnelle, un esprit scientifique trop étroit s'est toujours efforcé de mettre sous le boisseau la lumière qu'ils sont susceptibles de projeter... »

« L'auteur a estimé qu'il pouvait utilement apporter une modeste contribution au progrès en collaborant par le roman à la vulgarisation de ces questions qu'obscurcit encore un faux mystère. »

M. Louis Rocha se fait peut-être illusion et même sous cette forme plus accessible nous craignons bien que les doctrines qu'il défend soient encore accueillies par l'ironie et l'incredulité du grand public. Mais sa tentative n'en a pas moins droit à toute notre sympathie.

L'ÉTRANGE EXPIATION

par Edgar WALLACE

traduit de l'anglais par Michel EPUY (1)

Ce roman, dans lequel le traducteur français a dû faire de fortes coupures, décevra sans doute le lecteur. L'action ne présente pas ces surprises qui font sans cesse rebondir l'intérêt dans les meilleurs romans d'Edgar Wallace. Et d'autre part la suppression de certains chapitres rend inexplicables et la psychologie du héros et les événements les plus importants de l'intrigue policière.

L'HOMME QUI DORMIT CENT ANS

par Henri BERNAY (2)

Un livre d'anticipations qui ne risque pas de nous faire oublier ni « La Machine à explorer le Temps », ni « Quand le Dormeur s'éveillera », mais qui se lit sans ennui, et qui a l'avantage apprécié des mères de famille, de « pouvoir être mis entre toutes les mains ».

Roger GALLOIS.

(1) Edition J.-H. Jeneber.
(2) Contes et romans pour tous. Larousse.



1.000 PHONOGRAPHES donnés pour rien

à titre de propagande aux mille premiers lecteurs de DÉTECTIVE ayant trouvé la solution exacte du problème ci-dessous et se conformant à nos conditions.

Il faut, en remplaçant les points par des nombres, obtenir un total de 18 dans tous les sens :

$$\begin{array}{rccccccc} & 6 & & 3 & & = & 18 \\ & & 6 & & & = & 18 \\ 9 & & & 6 & & = & 18 \\ \hline 18 & 18 & 18 & & & & \end{array}$$

Envoyer la réponse aux

Établissements VIVAPHONE

116, rue de Vaugirard, PARIS-VI

Joindre à votre envoi une enveloppe timbrée portant votre adresse.

Une erreur judiciaire au XVII^e siècle

Le lundi 28 novembre 1689, la matinée s'écoulait dans un bel hôtel de la rue des Maçons-Sorbonne, à Paris, sans que la maîtresse de la maison, Mme Mazel, se décidât à sonner ses chambrières. Silence inquiétant, car la vieille dame avait coutume de carillonner dès sept heures.

Les domestiques, cuisinière, servantes, cocher, laquais ayant tenu conseil, vinrent toquer à sa porte et l'appelèrent à voix haute. Pas de réponse. Ils se sentirent tellement troublés qu'ils coururent jusqu'au Palais avertir le fils aîné de Mme Mazel, le conseiller René de Savonnières. Celui-ci ordonna de quêrer un serrurier et fit ouvrir la chambre silencieuse.

Les rideaux tirés, on aperçut la pauvre femme morte dans son lit, couverte de sang. Elle avait été littéralement lardée de coups de couteau — on en releva une cinquantaine. Elle avait dû engager avec un maladroit assassin une lutte horrible, car elle n'avait succombé qu'aux suites d'une lente hémorragie ; entre ses doigts crispés, on retrouva une mèche de cheveux arrachés à son bourreau.

L'arrestation de Jacques Lebrun

Chose étrange, le vol n'apparaissait point au premier abord comme le mobile du crime : la bourse, l'armoire, le coffre-fort, les vêtements même contenaient encore argent et bijoux. Il fallait donc chercher à qui devait profiter cette mort tragique.

On crut le découvrir en arrêtant le nommé Jacques Lebrun, qui, depuis près de trente ans, servait Mme Mazel, et s'était élevé peu à peu, de l'emploi de jeune valet de chambre, à celui d'indispensable *factotum*.

A la vérité, les charges contre lui étaient fort minces : mais, à cette époque, quand un crime se commettait dans une maison, la situation des domestiques se trouvait fort périlleuse, d'après certains principes hérités du droit romain. Lebrun avait un passe-partout qui ouvrait la porte de la chambre sanglante ; quoique ne couchant pas d'habitude dans la maison, il y était venu le 27 au soir et, dans une série de propos inconsidérés, il s'était empressé de déclarer qu'au milieu de la nuit, il avait constaté que la porte cochère était ouverte ; il en avait même emporté la clef dans son retraits.

Quel intérêt aurait pu le pousser à cet assassinat ? Il s'avérait parfaitement clair. Le *factotum* se savait couché sur le testament de sa maîtresse pour une somme de six mille livres et pour la moitié des hardes et du linge. La hâte d'hériter avait probablement armé son bras.

Cependant l'enquête ne justifiait pas pleinement cette hypothèse : les cheveux arrachés par la victime ne ressemblaient pas à ceux de Jacques Lebrun ; on ne releva sur lui aucune égratignure ; les linges ensanglantés découverts dans l'appartement n'étaient pas à lui ; enfin une échelle de corde, trouvée dans un escalier dérobé de l'hôtel, semblait indiquer que le meurtrier était venu du dehors.

Rien de tout cela n'arrêta les magistrats. A cette époque, on se préoccupait davantage de poursuivre les instigateurs d'un crime, plutôt que ses agents matériels. Il se pouvait fort bien que l'intendant n'eût pas porté la main sur sa maîtresse : il l'avait livrée à quelque bandit de bas-étage qu'il avait eu toute licence d'introduire à son chevet.

On chuchotait même le nom de ce complice. Il se serait agi d'un certain Berry, un laquais chassé de la maison comme voleur, et disparu depuis. Mais on ne se hâta nullement de le rechercher. Qu'importait ce médiocre exécutif ? Le conseiller René de Savonnières et son frère Georges, seigneur de Lignères, trésorier de France en la Généralité de Paris, n'en voulaient qu'à Lebrun. Dans une requête adressée à M. le lieutenant-criminel, ils demandaient que le majordome fut déclaré dument atteint et convaincu « d'avoir tué et massacré la dame Mazel, indigne et déchu du legs que sa maîtresse lui avait fait par testament ».

Malgré le dévouement de Barbier d'Aucourt, avocat au Parlement et membre de l'Académie française, cette requête atteignit son but. Sur onze juges, trois conclurent à un plus ample informé, deux à la question préparatoire, six à la mort.

Le 18 janvier 1690, Lebrun fut condamné à faire amende honorable, à être rompu vif et à expirer sur la roue, préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices ; tous ses biens confisqués au Roi ou à qui il appartiendra ; sur iceux préalablement prise la somme de cinq cents livres d'amende, au cas que confiscation n'ait pas lieu au profit du Roi ; huit cents livres de réparation civile, dommages et intérêts envers MM. de Savonnières ; cent livres pour faire prier Dieu pour le repos de l'âme de la dame Mazel ; ledit Lebrun déclaré indigne des dispositions et legs faits en sa faveur par le testament de ladite dame Mazel, et condamné en tous les dépens... »

L'intendant, qui n'avait cessé de protester de son innocence avec la plus grande douceur, naïveté et simplicité, interjeta appel, sur le conseil de Barbier d'Aucourt, par devant la Tournelle.

L'affaire fut appelée le 22 février, et sembla prendre d'abord pour lui une tournure

Le calvaire d'un intendant condamné à mort pour un crime qu'il n'avait pas commis

nure plus favorable, car, sur vingt-deux juges, deux seulement furent d'avis de confirmer la première sentence. Mais seize se prononcèrent hélas ! pour que la question fût d'abord appliquée à l'accusé. Dès le lendemain, le conseiller Le Nain y procéda.

Il est inutile d'entrer dans les horribles détails de ces interrogatoires. Celui de Lebrun fut particulièrement pénible. Disons seulement que les souffrances de la torture ordinaire et extraordinaire ne réussirent à lui arracher aucun aveu.

Ce courage héroïque impressionna le Parlement. La Chambre criminelle se recueillit quelques jours, et, le 27, infirma le jugement du Châtelet. Elle ordonna le plus ample informé contre Lebrun pendant un an. Elle réserva de faire droit sur la demande en nullité du legs et sur celle en dommages-intérêts.

C'était une lueur de justice, au milieu de cette terrible chasse à l'homme qui se poursuivait depuis trois mois. Le *factotum*, jusque là soigneusement mis au secret, put revoir sa femme et ses amis, espérer que son courageux défenseur parviendrait à le sauver... Mais il était trop tard. Huit jours après l'arrêt de la Tournelle, brisé par tant de douleurs physiques et morales, il expira en pardonnant à ses juges et en se proclamant innocent pour la dernière fois. On l'inhuma devant l'autel de la Vierge de

huit heures, grignotant du pain et des pommes de terre.

Le dimanche matin, à onze heures, sachant que Mme Mazel devait se rendre à la messe, il descendit en son absence et se fourra sous son lit. Il y resta, fort mal à son aise, jusqu'au moment des vêpres, où la vieille dame revint en carrosse à sa paroisse. Ouf ! Berry sortit de son incommode cachette, remplaça son chapeau, très gênant, par une serviette qu'il enroula autour de son crâne ; il attacha soigneusement les cordons de sonnette aux tringles du lit, de façon à les neutraliser complètement. Tous ces préparatifs achevés, il s'installa devant le feu, dans le fauteuil de Madame, et fit un tranquille petit somme jusqu'au retour de la victime. Quand il entendit le roulement de sa voiture dans la cour, il se glissa de nouveau sous le lit, et attendit jusqu'à minuit, l'heure des crimes.

Voici, d'ailleurs, comment il raconta lui-même ce qui suivit :

« Il y avait une heure que la dame Mazel était couchée ; je pensais la trouver endormie ; mais elle avait les yeux bien ouverts. Elle me regarda.

« — Il me faut de l'argent ! lui dis-je.

« Elle voulut se mettre sur son séant.

« — Ne criez pas, madame, lui dis-je doucement. Si vous criez, je vous tue !



L'assassinat de Mme Mazel.

l'église de Saint-Barthélemy ; et la foule qui se pressait à ses obsèques en parlait déjà comme d'un martyr.

Le véritable assassin

Or, pendant ce temps, la maréchaussée n'avait pas cessé de rechercher ce Berry, qui semblait avoir été le complice singulièrement actif de l'infortuné Lebrun. Un mois après les événements que nous venons de raconter, le 27 mars 1690, il fut arrêté à Sens, où il se livrait au commerce des chevaux. Vainement essaya-t-il de s'échapper en offrant au lieutenant qui l'appréhendait une bourse pleine d'or.

On le fouilla. Il portait sur lui la montre de Mme Mazel. Transféré à Paris, il fut reconnu par plusieurs témoins qui affirmèrent l'y avoir rencontré en novembre précédent. Les linges trouvés dans l'appartement furent reconnus comme sa propriété. Il ne lui restait plus qu'à avouer. Il s'y résigna, tout en persistant à soutenir qu'il n'avait été que le valet de chambre de Lebrun. Mais quand il se vit condamné à mort, il abandonna cette dernière version, et accepta pour lui l'entière responsabilité du crime, dans un récit complet et circonstancié qu'il fit à MM. les conseillers Le Nain et Gilbert.

Il s'appelait de son véritable nom Gerlat, étant né à Bourges, où vivaient encore son père et sa mère ; tour à tour, il avait été laquais chez un chanoine de cette ville, l'abbé Guenois, puis chez M. Benard de Rozé, enfin chez Mme Mazel, d'où il avait été congédié.

De là, chez ce garçon, désir de se venger, et aussi de voler la vieille dame qu'il savait riche, désordonnée, menant une vie bizarre, dans le vaste hôtel dont elle occupait seule le second étage, toute la domesticité étant reléguée au quatrième et le premier étant réservé aux réceptions.

Gerlat, dit Berry, revint à Paris le mercredi 23 novembre 1689, descendit à l'auberge du *Chariot d'Or*, et, le vendredi 25, à la brune, se glissa rapidement par la porte cochère entr'ouverte, dans l'hôtel de la rue des Maçons-Sorbonne. Il grimpa lestement et silencieusement jusqu'au grenier, où il demeura caché quarante-

« Elle allongea rapidement le bras, mais ne rencontra point les cordons des sonnettes. Elle se mit à crier :

« — A moi !

« C'est en ce temps-là que, voyant que je n'en aurais point raison par la peur, je tirai mon couteau et lui en donnai quelques coups. Elle se défendit un peu ; mais bientôt, manquant de force, elle se laissa aller sur le lit, le visage sur la couverture. Alors, je lui donnai beaucoup de coups, jusqu'à ce qu'elle ne remuât plus. Si elle n'avait point crié, je ne l'aurais point tuée ».

Berry expliquait ensuite comment sa connaissance des alibis de la maison et des habitudes de la maîtresse lui avait permis de voler sans que ses larcins fussent apparents. Il avait pris dans l'armoire les clefs du coffre-fort, l'avait ouvert tranquillement, en avait retiré cinq à six mille livres en or, s'était adjugé la montre de Mme Mazel, puis, ayant tout remis en place, il s'en était allé, tirant les verrous de la porte cochère, mais n'osant pas la refermer, de peur de faire du bruit... Voilà pourquoi Lebrun, veillant à son service l'avait trouvée entr'ouverte.

Au cas où il n'aurait pu sortir de cette façon, Berry avait emporté une échelle de corde qui ne lui servit pas et qu'il abandonna dans le petit escalier.

Naturellement, le valet assassin subit la peine que Lebrun avait évitée avec tant de difficultés. Il mourut avec courage, sans rien ajouter à ses aveux.

Berry était-il seul coupable ?

Après l'exposé de ces faits, on entre maintenant ici dans le domaine des hypothèses. Ce qui a donné l'essor à quelques-unes d'entre elles, c'a été l'acharnement que les Savonnières manifestèrent contre le pauvre Lebrun et sa famille. Ce n'est que le 30 mars 1694, en effet, qu'un arrêt du Parlement réhabilita la mémoire du *factotum*. Malgré les efforts du conseiller, qui n'en voulait point démordre, le legs de 6.000 livres fut confirmé, les héritiers naturels furent condamnés aux dépens et à payer les intérêts de ce legs à la veuve Lebrun, depuis le fatal 27 novembre 1689. Mais aucune indemnité, aucun dommage ne furent accordés à cette pauvre femme,

CADEAU
SENSATIONNEL
20 Succès du
catalogue
Edison Bell
les disques
à aiguille
les meilleurs du monde
OFFERTS
GRATUITEMENT
à tout acheteur de notre
PHONO



TRES RICHES MALLETES 32x28x13
gainerie fine, moteur puissant diaphragme sonore, garnitures
nickelées, payables en
12
versements de
25 Frs
ou au comptant
au prix exceptionnel de 250 francs
Cette Souscription
est réservée au 200 premiers lecteurs du
DETECTIVE
qui enverront cette annonce avec une enveloppe portant leur adresse au
COMPTOIR DES FABRICANTS
212, Rue Saint-Jacques, PARIS-V
pour recevoir catalogue des disques
EDISON BELL
afin de fixer leur choix avant de passer commande.
(Correspondants demandés partout.)

qui, depuis cinq ans, avait traversé de si terribles épreuves.

La décision du Parlement terminait légalement toute l'affaire : mais elle ne pouvait empêcher les langues de chuchoter. D'après les gens bien informés, Berry aurait été l'exécutif aux gages, non pas de Lebrun mais des Savonnières eux-mêmes, pressés de se débarrasser de leur propre mère !

Le conseiller avait une femme assez émanicipée, que Mme Mazel détestait. A tort ou à raison, elle avait obtenu contre elle une lettre de cachet, et, depuis douze ans, la tenait ainsi enfermée en un couvent de Bourges... Bourges, pays d'origine de Berry, ne l'oublions pas. On devine la haine de cette bru contre sa belle-mère, et l'on répétait quelques-uns de ses dangereux propos : « Tout ceci ne durera pas... Dans trois mois, je rentrerai publiquement dans la maison conjugale... » Et, de fait, après l'assassinat, elle y était rentrée.

Pour le cadet, Georges, seigneur de Lignères, c'était autre chose.

Celui-ci brûlait depuis quelque temps d'une passion désordonnée pour une jeune veuve d'un conseiller au Présidial du Mans, Mme Chapelain, la comblait de cadeaux et projetait de l'épouser, malgré l'opposition formelle de sa terrible mère. On devine dès lors qu'il ne dut pas, lui non plus, beaucoup déplorer sa mort. Mais ce qui compliquait et assombrissait l'affaire, c'est que cette Mme Chapelain était la sœur d'un moine défrôqué, l'abbé Poulard, une espèce de Tartufe gros et gras. Lui aussi, connaissait Berry et ne se gênait pas pour raconter à son sujet toutes sortes d'histoires apocryphes. Le valet aurait été un fils naturel de Mme Mazel, et Lebrun, qui connaissait l'histoire, aurait rêvé de le faire rentrer en grâce auprès de sa mère et de lui donner ensuite sa propre fille en mariage. De là l'origine de la scène nocturne du 27 novembre : la marâtre, dans une crise de fureur, aurait sauté à la gorge de son bâtard, qui, effrayé, aurait tiré son couteau et l'aurait tuée pour se défendre...

Lorsque Berry fut arrêté, on confronta Poulard avec lui, afin de tirer au clair ce roman invraisemblable. Il apparut alors que le mauvais prêtre s'avérait comme un bavard tellement dangereux qu'il valait mieux se débarrasser de lui.

... Tels étaient les personnages qui avaient grouillé dans les recoins de cette ténébreuse affaire et auxquels le naïf Lebrun semble bien avoir été sacrifié. Berry aussi, d'ailleurs.

Et alors, une objection se pose : pourquoi ce dernier ne les a-t-il pas dénoncés ?

Il est facile de répondre par une autre question. A quoi cela lui aurait-il servi ? De quel poids eussent été ses accusations contre un conseiller au Parlement, un trésorier général ? On se fût contenté d'en hausser les épaules. Tandis que, peut-être, on lui avait laissé espérer sa grâce, au dernier moment, s'il se taisait.

Cela, c'est l'explication de beaucoup de silences, de mystères, de crimes impunis, d'innocences persécutées. Et voilà pourquoi les histoires judiciaires ressemblent si peu aux bons mélodrames où la vertu est récompensée et le crime toujours puni.

Armand PRAVIEL.

Jeudi prochain :

NOS MAÎTRES EN PANTOUFLES
par Pierre Bénard

III. - Henri-Robert



Photos Krull

A la Santé, Smadja le Tunisien ne se lamente pas. Il sait qu'il ne fait pas partie de « la viande qu'on soigne ». Il n'attend rien de la justice des hommes. Et par un singulier retour aux coutumes du moyen âge, il en appelle au jugement de Dieu !

— Confrontez-moi avec la morte ! murmure-t-il d'un ton canaille...

Espère-t-il influencer encore celle qui, vivante, eut peur de lui, comme d'un seigneur et maître à qui il faut obéir toujours, sans se plaindre.

Et, pendant ce temps, l'autre homme qui passa dans la vie de la pauvre Loulou, Dédé, Dédé de la Java, respire...

■ ■ ■

Ce n'est pas pour le stupide et honteux besoin de grossir une affaire déjà si importante que nous avons été amenés, une nuit, à recevoir la troublante confession de Malou Marguerite, la dernière confidente de Marie-Louise Bataille.

— Elle a connu quelqu'un avant sa disparition. C'était la première fois que je l'entendais parler d'un homme avec cette insistance, avec cette tendresse. C'est aussi à cette époque qu'elle a essayé une dernière fois de quitter Smadja... Il s'appelait Dédé, Dédé de la Java.

Ce n'est pas par hasard non plus que nous avons conduit nos lecteurs dans un des bals-musettes du faubourg du Temple, où parfois les couteaux sortent tout seuls des poches, tandis que dans la clarté rouge des lumières, l'orchestre reprend la java, l'éternel stupéfiant des pierreaux et des marlous, la vraie de vraie...

Des hommes, des femmes se sont dressés, dérobant leur visage à l'objectif. On eût dit qu'ils se serraient autour d'un secret dont, seuls, des objets inanimés avaient été, avec eux-mêmes, les confidentes. Savaient-ils ? Connaissaient-ils ceux qui savent... De quelles exécutions, faites suivant les lois du « milieu », étaient-ils solidaires ? Ils savaient que nous apportions l'appel d'un corps trouvé errant, parmi les herbes, sur les rives de la Marne. A qui pensèrent-ils soudain, à Marie-Louise Bataille seulement, ou encore à Camille Pigoury, à Marie Le Guerrec, à toutes les femmes coupées en morceaux et toutes les autres que l'on a retrouvées défigurées... Et quelles menaces, promesses d'un sort identique, les femmes qui étaient là ne pouvaient-elles pas lire dans leurs yeux ?

La loi du milieu

Quand je pénétrai dans le temple des hommes du milieu, je me trouvai bien dans ce bal étrange où tant de malheureuses viennent, pour cinq sous, acheter le bonheur des hors la loi.

C'est un caveau. On s'y engouffre par des escaliers tournants qui convergent vers un comptoir. Derrière le comptoir, un rideau cramoisi masque une porte secrète. Celle qui trônait là sur un escabeau fut, pendant longtemps, une pauvre fille, mère de plusieurs enfants, très malade et très laide, que les hommes du « milieu » avaient recueillie par charité et qu'ils respectaient, car ils n'ont pas toujours mauvais cœur... A droite du comptoir se tient le vestiaire. Il est très achalandé, et d'ailleurs des pancartes donnent le conseil de s'y rendre.

Avis La maison n'est responsable que des objets déposés au vestiaire
Mesdames faites attention à vos sacs

Une barrière brune sépare le dancing du bar. La salle du bal occupe le centre du caveau. En avant, à droite, à gauche et au fond, entre des piliers qui constituent de petites loges et sur un plancher surélevé, sont dressées les tables du cabaret. A droite, sur une estrade, se tiennent les musiciens, instrumentistes et chanteurs de jazz. Ils sont vêtus en rouge et éclairés par en-dessous par une rampe,

ce qui, lorsque les danses commencent et que les lumières blanches sont éteintes, leur donne une apparence démoniaque. Ils tréignent, se lèvent, se penchent, poussent des cris, font entendre des sons rauques, comme s'ils voulaient échapper au feu qui les environne pour rentrer eux aussi dans l'ombre rouge où des corps tournoient suivant un rythme cadencé. Des peintures murales, fort curieuses ma foi, et qui représentent marlous, gigolettes et vieux marcheurs d'aujourd'hui et d'autrefois, ajoutent une note hurlante à cette atmosphère canaille. Entre les bancs et les tables circulent, chargés de verres, des serveurs — « louffias » en veste blanche — corrects, aimables et familiers, et qui savent parler à la fois le langage du « milieu » et celui des autres hommes. A intervalles réguliers, la voix du maître de danse chante comme une litanie :

— Faites passer la monnaie !

Et tous les habitués du bouge, les filles insolentes,

les « mecs-à-la-redresse » et les autres viennent, obéissants, sous la cage de l'orchestre lui apporter leur obole...

Parmi les hommes, certains sont vêtus avec élégance, cette élégance un peu spéciale, trop caractéristique, des hommes du « milieu » dont les affaires ne sont pas mauvaises ; mais le plus grand nombre restent fidèles aux traditionnels casquettes, foulards et chandails.

Ils me considérèrent comme un suspect jusqu'au jour où je m'attalai au milieu d'eux, en compagnie d'un mauvais garçon de mes amis qui possédait leur confiance, et ils apprirent à me connaître et à me respecter, certains qu'ils furent que si je me disposais à décrire leurs mœurs, ce serait en compagnon loyal et sans jamais les trahir. « Bébert », était le nom de mon ami. Il m'apprit à faire une distinction entre les différentes zones du caveau : à l'entrée, près de la barrière, se tiennent les passants, les ouvriers,



L'entrée d'un bal-musette, un samedi soir.

Un homme à la dérive

« Bébert » avait trente ans. Il en paraissait vingt-cinq à peine. Il était plutôt petit, très mince. Deux yeux bleus brillaient dans son visage émacié, tourmenté, où les vicissitudes de son existence avaient laissé une durable empreinte. Je remarquai dans ses yeux des lueurs très douces, quand il me racontait sa vie, des lueurs sauvages quand il écartait de nous un homme ou une femme importuns. Quand il parlait de son passé, il s'exprimait dans le style des romanciers populaires.

— Ma mère, c'était tout pour moi ! disait-il. Elle est morte. Maintenant, je suis un homme à la dérive. Depuis l'âge de neuf ans, je suis dans le milieu. J'ai volé où j'ai pu, aux devantures aussi bien qu'ailleurs...

Il connaissait les hommes et les filles par leur surnom : Cina-de-Rivoli, Marie-de-Quincampoix, la Béquillarde, qui se jeta sous un autobus pour éviter une rafle et eut la jambe coupée, Martha-aux-yeux-cousus... et parmi les hommes il me montra Mariote-Frisé, Popaul-le-Fondu, Bec-de-Puce et la Terreur de Rochedouart (car c'est ainsi qu'ils se nomment encore). Il jugeait les femmes sans candeur :

— Les « morues », à leur naissance, c'est entortillé de peau de vache !

C'est lui qui m'expliqua comment on reconnaissait un homme du « milieu » :

— Ça se voit à je ne sais quoi. Un homme du « milieu », ça peut être aussi bien moi que vous, mais, n'y eût-il qu'un détail qui diffère, il y en a un. Ça se voit surtout à ses yeux. Un « mec », un « rhéome », ça doit regarder en face, sans broncher, sans pitié.

Il m'apprenait à parler son langage :

— Si vous dites évidemment au lieu de dire oui, vous n'êtes pas un homme du milieu. Si une poule vous dit : « Mon homme est fait », il faut lui répondre : « Combien a-t-il de gerbements (de condamnations) sur les côtelettes ? ». S'il va au bain, il a « passé la rivière » !

Il m'indiquait l'article unique de son code de l'honneur :

— On donne sa parole d'homme ! Ça suffit...

Il avait une conception spéciale de la pitié.

— L'autre nuit, ils étaient trois qui « agressaient » un passant, sur le boulevard Barbès. Il lui ont pris son portefeuille et le grand Maurice, après l'avoir assommé, le piétinait à coups de lattes (chaussures) sur la figure. Il voulait lui laisser sa signature (lui donner un coup de poignard). Je leur ai dit : « Vous êtes des lâches. On ne frappe pas, à trois contre un, un homme à terre. »

Il analysait enfin la qualité de ses amours :

— Au début, on est un peu écéuré quand on rentre le soir, en pensant que cinq ou six hommes ont... vécu avec votre femme. Si elle est novice, ses parents, ses frangines l'insultent : « Tu n'as pas honte ! » Puis l'amour vient. La femme considérerait comme un déshonneur que son homme travaille, qu'il soit « labreur », qu'il soit « boulot ». Le métier, c'est comme un poison qui lui rentre dans le sang. Elle en arrive à ne plus se passer de vous. Et puis, on n'a plus de secret l'un pour l'autre. C'est ça qui enchaîne. Bien sûr qu'on ne leur laisse rien de rien. Vingt francs par jour, pour qu'elles puissent se nourrir, et c'est assez ! La femme qui se sait de l'argent dans son sac ne travaille plus !... On voit

ON DE



Photos
« Détective »

à leur air si elles ont fait une bonne journée : elles sont crâneuses quand elles ont gagné cent sous de plus que la veille. Elles baissent la tête quand elles ne rapportent rien. Je vous dis qu'elles aiment ça. J'avais, moi, un « doublard » que j'avais habituée à vivre avec ma femme. Le doublard a été jaloux. Un soir, elle a voulu partir !

— Non, je ne peux plus vivre à trois, disait-elle. Ça n'est pas pour jouer le désert que je m'en vais. Je continuerai à travailler. Tu viendras tous les soirs chercher la paie.

« Je vais la voir dans son hôtel. Je renaude quand il n'y a pas la comptée (une bonne recette). Je lui envoie des châtaignes, parce que ça c'est nécessaire comme les caresses. Elle m'aime toujours... »

L'amour dans le milieu

C'est non seulement en écoutant « Bébert », mais aussi en venant chaque soir partager ses loisirs que je pénétrai plus avant dans le « milieu ».

Des hommes venaient de temps à autre nous frapper sur l'épaule et nous proposaient des affaires : — Il y a vingt sacs (vingt mille francs) de robes à prendre ? En es-tu ?

Ils nous montraient des coupures de journaux où étaient relatés des vols, des assassinats : — Tu vois ça... c'est de moi.

Parfois « Bébert », dans un moment d'expansion, me faisait une proposition rare :

— Veux-tu qu'on organise pour toi un cambriolage ?

Les hommes de là-bas se laissaient aller devant moi, sans réserves, aux douceurs de la tendresse. C'est ainsi que Marcel-le-Tatoué récompensa, un soir, en ma présence, Laura, la Gitane-de-Barbès, d'avoir voulu se tuer pour lui, en absorbant, dans une crise de désespoir, un flacon d'extrait de Saturne !

Amour, amour que ponctuait les gémissements du saxophone ! Laura, qui n'avait pas atteint sa dix-huitième année, était une petite fille assez jolie, mais mal tenue, qui avait pour principales parures une chemisette blanche et un renard de gouttière. C'était une novice du faubourg du Temple, et jamais sans doute, il ne lui serait venu à l'idée de se coiffer d'un chapeau.

■ ■ ■

Ce fut une de ses copines, Nini-la-Grêlée, qui nous raconta l'histoire.

— Vous savez, la petite môme. Elle s'a empoisonnée. Elle jouait à la belote avec nous, quand tout d'un coup elle a fait semblant d'aller téléphoner et elle a bu le « truc ». Al' est tombée. On l'a emmenée à Saint-Louis, dans la salle de médecine générale...

— Pourquoi qu'elle a fait ça ? interrogea Marcel-le-Tatoué.

— Tu sais, c'était un peu pour toi ! répliqua Nini-la-Grêlée.

Laura arriva sur ces entrefaites : — Bonsoir, ma gosse. Qu'est-ce que t'as fait en sortant de l'hôpital ? questionna l'homme.

— Je suis allée me coucher le soir et le lendemain j'ai repris le boulot !

— Petite mougingue, murmura Marcel attendri. Pourquoi as-tu fait ça ? Ce n'est pas sérieux. Moi aussi j'ai voulu me « tirer » deux fois !... Pourquoi, enfin, pourquoi ?

— C'est personnel, répliqua Laura.

— Ça se passe dans ton petit cœur ?

La Gitane-de-Barbès sourit doucement. Ses yeux se mouillèrent. Marcel la prit dans ses bras. Il la fit boire. Elle se défendait mal, ne déguisant pas sa joie d'être serrée contre la poitrine de l'homme.

— Ne me fais pas rigoler !...

Ils s'amuserent tous deux ensuite de la peur qu'ils inspirèrent à Nini-la-Grêlée, en lui disant brusquement :

— Voilà ton homme !

Nini, qui aurait dû être dans la rue, au lieu de venir « guincher », changea de couleur. Elle tourna la tête, regardant peureusement dans la direction de l'escalier.



— Ah ! murmura-t-elle interloquée. Alors, ça va mal ! Je me « tires ».

Et elle alla reprendre sa faction dans la nuit...

Un drame au musette

C'est un fond du caveau, un autre soir, que j'assistai à un drame de bal-musette. Lulu-de-la-Mocobo (de la place Maubert) et Tintin-le-Malabar se disputaient le cœur de Louissette-la-Tricotouse, une belle fille rousse qui rapportait de beaux « sacs »...

Lulu, qui était l'homme de Louissette, fut d'abord interpellé au comptoir par Tintin, qui depuis quelques jours était son rival.

— J'ai à te causer, dit Tintin.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— C'est rapport à ta femme. J'ai une « touche » avec elle. J'aime mieux te le dire...

On eut l'impression que ça allait mal. Les deux

hommes avaient mis leurs mains dans leurs poches. Mais le patron du musette leur jeta un mauvais regard et ils traversèrent la salle pour aller s'expliquer à l'abri des curiosités indiscretes...

— Cette crapule, cette morue, bougonna Lulu. On ne l'aurait pas dit, avec ses airs de sainte-nitouche.

■ ■ ■

Louissette, qui dansait une java, fut aussitôt appelée à comparaître. Elle arriva, se dandinant, mais au tremblement de ses mains on devinait qu'elle avait peur.

— J'y ai dit que tu ne veux plus rester avec lui, murmura Tintin à voix basse. Alors, parle ? Qui c'est que tu choisis ?

— Suis la manœuvre, m'expliqua Bébert, qui dans cette affaire jouait le rôle du chœur antique. Elle a en face d'elle l'homme qui lui flanque des

châtaignes, et à côté l'homme à qui elle a fait croire qu'elle l'aimait et qu'elle sait capable de se venger...

Elle hésita un long moment. L'atmosphère était pesante. Un orage grondait, dans les deux hommes ; cela se voyait. Ils ne se dévisageaient plus, se contentant de jeter sur la femme un regard mauvais.

— Je veux aller avec Tintin, dit-elle enfin.

Lulu demeura très calme. Il dit simplement :

— Alors, va-t'en ! On va parler de ça entre hommes !

Louissette reprit sa place dans la danse.

— Elle me rapportait une livre (cent francs par jour) reprit Lulu.

— Il te paiera l'amende.

— Combien ?

— Un sac (mille francs).

Ils s'expliquèrent, coude à coude, visage contre visage. Sans doute ne s'entendirent-ils pas, car un quart d'heure plus tard, alors qu'on pouvait croire qu'ils avaient conclu l'affaire, Lulu éleva la voix :

— Et puis, j'aime mieux te le dire. J'y tiens.

Bientôt les injures tombèrent en cascade de leurs lèvres contractées. Deux revolvers sortirent en même temps des poches. Tintin fut le plus vif, car Lulu s'effondra bientôt sous la morsure des deux balles qu'il reçut dans le ventre. Mais il eut la force de se relever et de viser Tintin, qui fut blessé au ventre aussi.

Il y eut un grand déplacement de bancs et de tables dans le caveau. La musique se tut ; la danse cessa. La foule hurlante ne s'ouvrit que lorsqu'on vint chercher les deux moribonds pour les emporter à l'hôpital. On épongea le sang qui avait coulé sur les dalles. Puis la vie reprit comme devant dans le bal-musette, au rythme d'une nouvelle java...

Du musette à la Seine

Que de choses n'ai-je pas encore vues dans les bals-musettes ? C'est là, et là seulement, qu'on peut rencontrer des femmes qui sont heureuses d'avoir un « homme » en prison, car les sapements sont autant de titres de noblesse, et qui sont plus fières encore, et qui le sont pendant toute leur vie, lorsque leur amant a donné sa tête à la Veuve.

— Celui-là, je le garderai toujours dans mon cœur !

Là, la musique fait tourner les têtes ; elle fait oublier les coups, l'attente dans la nuit, les rasles, la cruauté des séjours à Saint-Lazare, la misère et le vice...

— Quand je vois des petites gosses qui viennent ici en sortant de l'atelier, je leur crie :

— Allez-vous en, mes gosses ! N'entrez pas dans la danse. Vous n'en sortirez jamais !...

Pauvre « Bébert »... Il en sortit le mois dernier pour s'écrouler dans la rue, blessé lui aussi par deux balles. Il avait voulu séduire à la hussarde la femme de Pierrot-de-Montmartre qui, pour un soir, avait fait une incursion dans les clans du faubourg du Temple. Pierrot avait reproché à Bébert sa déloyauté et son insolence. « Bébert » lui répondit par des injures, plus grossières encore. Ils s'expliquèrent une heure plus tard, sous les étoiles, et touchèrent terre tous les deux, morts, huit balles dans le ventre, partagées.

Je suis retourné sans « Bébert » au bal-musette. Mon cœur n'y était plus.

Mais j'ai souvent regardé les hommes et les femmes du « milieu » lorsqu'ils quittaient le caveau enfumé, me demandant quel serait leur destin...

Il n'y a pas loin, pour les hommes, du musette à la prison, de la prison au bagne ou à la guillotine...

La route n'est pas longue non plus pour les femmes, du musette à l'hôpital, de l'hôpital à la prison ou plus simplement du musette à la Marne.

— Trois cents prostituées disparaissent chaque année, me disait autrefois « Bébert », mais sur les trois cents (j'en donnerai ma parole d'homme), plus de soixante meurent de mort violente...

Ainsi, un soir de printemps, Loulou Bataille sortit du bal fameux, adressant un sourire aux copines. Un air de java l'accompagna jusque dans la rue et tourna un long moment dans sa tête, pendant qu'elle courait à sa dernière aventure...

Qui, ce soir-là, la guettait ? Smadja, le maître, Dédé le béguin, l'un brutal, l'autre jaloux ?

Et, de la villa de banlieue, près de la Marne, ce soir d'avril, quel homme — ou combien — se penchait vers un cadavre mutilé ?...

Henri DANJOU.



Les « vrais de vrais ».

CELLULE 11.7

GRANDE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ

(Récit d'un meurtrier imprévu)

IV. — L'HEURE DES VISITES

On s' imagine généralement que la prison est un endroit hermétiquement clos, à la porte duquel viennent mourir les bruits du monde. Il n'en est rien. Du fait que les accusés ont le droit de recevoir des visiteurs au parloir, rien ne s'oppose à ce que certains de ceux-ci leur donnent des nouvelles de ce qui se passe de l'autre côté des murs...

Les journaux quotidiens sont interdits aux détenus, c'est vrai. Mais qui peut empêcher un visiteur de communiquer les nouvelles à celui qu'il vient voir...

De quelque façon qu'ils en soient instruits, il est certain, en tous cas, que les prisonniers sont fort au courant des événements du jour.

On compte, à la Santé, une quarantaine de parloirs de visiteurs. Ces parloirs donnent sur les corridors, par des ouvertures solidement grillagées.

Ce sont des espaces exigus, qui n'ont guère plus de soixante-dix centimètres carrés, et dans lesquels sont enfermés les prisonniers.

Les visiteurs se tiennent dans les corridors ; ils sont éloignés de plus d'un mètre des détenus dont ils sont séparés par deux grillages, à travers lesquels ils peuvent les apercevoir.

Ils sont donc obligés de parler très fort pour pouvoir se faire entendre. Les différents parloirs n'étant séparés les uns des autres que par des cloisons à claire-voie, le bruit des voix qui se mêlent est, pendant les visites, absolument étourdissant.

Le spectacle que forment les corridors des parloirs, toujours pittoresque, est parfois aussi infiniment dramatique. Les visiteurs appartiennent en majorité à un monde spécial : types louches qui connaissent bien le chemin de la Santé, filles de maisons et autres, pâles voyous au mauvais rictus. Parmi eux, combien y a-t-il de complices qui furent plus heureux — ou plus habiles — que les copains qu'ils viennent reconforter et encourager... Certainement la police judiciaire doit surveiller de très près ces douteux visiteurs qui sont bien souvent d'anciens ou de futurs clients...

En principe, la loi n'admet au droit de visite que les parents des prisonniers jusqu'au troisième degré ; mais l'on sait bien qu'il est avec la loi des accommodements, et rien n'est plus facile, le cas échéant, que de se découvrir une parenté quelconque avec ceux que l'on veut voir.

Grâce à leurs visiteurs bénévoles, les prisonniers peuvent aisément communiquer entre eux : rien n'empêche un visiteur de venir, par exemple, à 2 heures et de demander à voir tel détenu ; si celui-ci le charge d'une commission pour un copain, il revient une heure plus tard, demande à voir ce dernier et s'acquitte de sa mission le plus facilement du monde.

J'ai vu souvent aussi, dans les corridors, des femmes très élégantes, vêtues de somptueux manteaux de fourrures et parées d'admirables bijoux, qui venaient apporter quelques tendresses et quelques bonnes paroles à leurs maris ou à leurs amants, qui méritaient bien la reconfortante présence de celles qui sont souvent cause de leur détention.

Un inculpé me disait un jour à ce propos : — Quand on voit ici de si belles « gon-zesses », bien attifées, si bien nippées, avec leurs fourrures et leurs perlouzes, et qu'on pense que tout cela ne coûte que quelques mois à la Santé, avec des menus commandés au restaurant du dehors, vraiment, on se dit qu'on est bien bête de ne pas en faire autant !

Je remarquai que, depuis l'arrivée à la Santé des banquiers et des hommes d'affaires impliqués dans l'affaire des titres hongrois, le nombre des visiteurs et surtout des visiteuses ultra-chics, avait singulièrement augmenté. Gaston, le garçon de restaurant, m'avait appris, d'autre part, qu'il avait de plus en plus de clients à servir. Bref, ces nouveaux pensionnaires n'avaient pas du tout l'air de s'ennuyer pendant leur séjour ici. Un gardien à qui je faisais cette remarque, m'avait d'ailleurs répondu :

— Mais la Santé, c'est le pèlerinage, la maison de repos de ces messieurs. Pendant qu'ils sont ici, ils réfléchissent aux coups qu'ils feront ensuite et au meilleur moyen de ne pas se faire piger ! Ici, ils ne sont pas dérangés, ils peuvent travailler à tête reposée !

Mon brave gardien avait raison, et j'entendis un jour deux détenus échanger entre eux une conversation qui confirmait suffisamment la vérité de ses paroles. A peine surpris de se rencontrer là, les deux hommes tinrent le dialogue suivant :

— Comment, vous ici ?

— Oui, mais plus pour longtemps.
— Quel motif ?
— Quelques millions...
— Ah !... et vous vous en tirez ?
— Oui... mes antécédents parlent pour moi. Et vous ?
— J'ai pris cinq ans dans l'affaire X...
— Ne vous en faites pas. Quand je serai sorti d'ici, dans quelques semaines, je m'occuperai de vous.

Les deux compères échangèrent leurs numéros de cellules et parvinrent à correspondre ensemble comme ils voulurent. Aussitôt en liberté, ils s'empres-sèrent de monter une belle petite affaire qui aura sans doute quelque jour l'honneur d'une publicité gratuite en première page des journaux !

Les épisodes dramatiques ne manquent point, ai-je dit, dans les corridors des parloirs. Un jour, tandis que je recevais la visite d'une de mes parentes, j'entendis soudain au milieu du tumulte effarant des conversations mêlées, les affreux cris de désespoir d'une femme qui était venue voir son amant et qui clamait d'une voix lamentable :

— Mon pauvre amour, qu'est-ce qu'ils ont fait de toi !...

Puis elle se mit à sangloter et fut prise d'une terrible crise de nerfs qui nécessita l'intervention des gardiens.

Un autre jour, je vis dans la foule des visiteurs un couple qui me parut très pitoyable et qui, certainement, venait là pour la pre-

vient d'entrer et dont ils aperçoivent la silhouette sans arriver, dans la pénombre, à distinguer ses traits... Ils restent de longues minutes sans dire un mot, regardant désespérément le prisonnier. Enfin, le vieux dit :

— On a vu ton avocat... on l'a payé... il viendra te voir demain...

Et le silence s'établit de nouveau... Puis la pauvre vieille, qui n'avait pas encore prononcé une parole, parle enfin :

— Tu reviendras chez nous, après?... Tu ne resteras pas à Paris...

Le détenu répondait, mais je ne pouvais entendre ce qu'il disait... Les parloirs allaient fermer, j'avais pris congé de ma parente et j'entendais encore la vieille femme dire à son petit :

— Soigne-toi bien, mange à ta faim... On te laisse 300 francs à la caisse... soigne-toi... je t'apporterai demain des caleçons chauds...

Ah ! elle n'était plus muette à présent... La maternelle parole n'avait plus de limite... La femme parlait... parlait, rabâchant les mêmes recommandations...

Le gardien s'efforçait avec douceur de les renvoyer, mais elle parlait encore... J'entendais toujours les mots : « vêtements chauds... mange à ta faim... on reviendra... avocat... »

Enfin le couple s'éloigna. Quand je sortis de mon parloir, je rencontrai le « petit » et je fus surpris par sa jeunesse et son élégance. Nous partîmes ensemble et, en remontant,



Le parloir des visiteurs (le prisonnier est au premier plan).

mière fois. A voir ces pauvres êtres, la visite qu'ils venaient faire à la prison était certainement la plus grande douleur de leur existence. C'étaient des gens de province, certainement, des gens modestes, vêtus de leurs vêtements du dimanche. L'homme, courbé par le travail, devait avoir 70 ans... Il tenait un mouchoir à la main et de temps à autre s'épongeait le front et s'essuyait les yeux... Il remuait légèrement les lèvres par instants. Mais sa femme, elle, restait muette. Elle semblait ne pas même entendre ses paroles et demeurait immobile, comme figée dans sa douleur. Se tenant l'un près de l'autre, au milieu du parloir, ils attendaient... Les gardiens, les autres visiteurs passaient indifférents devant eux, les bousculant parfois, car il y a beaucoup de monde... Un quart d'heure... Une demi-heure et ils sont toujours là, à la même place. Lui s'éponge toujours le front, bien que l'on soit en janvier et que les corridors ne soient pas chauds... Elle est toujours silencieuse et immobile... Enfin, un brigadier les aperçoit et devine qu'ils ont été oubliés ; le vieux lui montre les permis, veut essayer de lui parler, de lui expliquer, mais il en est incapable : les paroles n'arrivent point à sortir de sa bouche...

Le brigadier fait le nécessaire et la porte du parloir, voisin du mien, s'ouvre... Les deux pauvres vieux, debout, agrippés aux barreaux, regardent alors « leur petit » qui

sans nous presser, jusqu'au rond-point, je lui demandai :

— Ce sont tes parents ?

— Mes grands-parents... je n'ai plus de parents...

— Qu'es-tu fait ?

— Vente de stupéfiants.

— Tu ne pouvais donc pas travailler ?

— Je travaillais aussi, mais je dépensais trop... les femmes... Je m'en tirerais avec quelques mois...

— Et après, quand tu seras libre, tu retourneras chez tes grands-parents ?

— On s'ennuie, dans mon patelin...

— Alors, tu recommenceras ?

Nous étions arrivés ; il prit à droite et moi à gauche pour réintégrer nos cellules respectives... Et je pensais aux deux pauvres vieux accrochés aux barreaux du parloir et contemplant leur petit-fils... Sans doute faisaient-ils de gros sacrifices pour venir le voir, pour payer son avocat... tandis que lui ne pensait qu'à recommencer ses trafics dès qu'il serait libéré... « On s'ennuie, dans mon patelin ! »...

Je revenais par ces corridors dont les murs sont couverts d'inscriptions... La façon dont elles pouvaient être tracées reste toujours pour moi un mystère. Je me demandais, je me demande encore comment mes co-détenus arrivaient à écrire ces graffitis au crayon ou à la craie, ou bien à les graver au couteau dans les portes des

préaux... Tout objet en métal n'est-il pas absolument prohibé ? Il me paraît impossible de rien soustraire à la fouille minutieuse dont chacun est l'objet. Si on a le droit de nous apporter du dehors du linge et des vêtements, on n'a pas celui de nous faire parvenir des chaussures de rechange... et cela, depuis qu'un jour l'on fit passer à un prisonnier une petite scie dissimulée dans la semelle d'un soulier.

Comment alors pouvait-on se procurer des couteaux ou des morceaux de métal capables d'entailler le bois des portes ? Avec quoi les prisonniers tracent-ils ces phrases, ces lettres, ces dessins, ces caricatures souvent drôles, qui abondent sur les murs et les portes ? Le vocabulaire employé est assez spécial. Ainsi, voici les mots ou les signes que l'on voit le plus fréquemment :

BAA = Bonjour aux Aminches.

Piges = Années à faire.

Trique = Interdiction de séjour.

Le tombeau, avec une tête de mort =

La prison de Poissy, la plus redoutée de toutes.

Melun = La réclusion.

La relégue = La relégation.

Le Maroni = Les travaux forcés à temps.

La tonte = Les travaux forcés à perpétuité.

Couper les cheveux ou passer sur le boulevard = La peine de mort.

Les bourres = La police judiciaire.

Et voici quelques spécimens d'inscriptions :

Baa — Je pars Maroni 10 piges — Gaby.

5 au Tombeau 10 triques — Robert.

Un dernier adieu, la tonte! — Petit Jules.

Treize mois, 5 de trique — Cœur de ces

dames.

Pour une gonzesse, 5 piges 10 triques —

Charlot de Grenelle.

Les bourres m'ont eu, je les aurai ; le bou-

levard ne me fait pas peur — signature indé-

chiffable.

BAA on se reverra au Maroni 10 piges —

René de Bercy.

Vais en appel. Ai 5 et 10 BAA — X. de

Montparnasse.

etc., etc., sans compter l'inscription classique répétée des centaines de fois, mais jamais signée : « Mort aux Vaches ! » et d'innombrables dessins obscènes.

J'étais rentré dans ma cellule où, heureusement, du travail m'attendait... j'aurais encore préféré travailler à l'œil plutôt que de manquer de « nourriture » pour mes doigts... Le travail tue le temps, empêche de trop penser... De penser à toutes sortes de choses qui vous torturent, aux détresses qui vous entourent, aux levains de crimes, de vengeance, de révolte qui fermentent de toutes parts, à la hantise du châtimement qui plane sur tous les détenus...

Je tâche de m'intéresser à ce qui se passe autour de moi, afin de ne pas trop songer à mon petit, aux injustices dont j'ai été victime... Si on se laissait absorber par ses pensées, il semble parfois qu'on deviendrait fou !

Je me remets à mon travail... je pense à la petite scène que j'ai eue ce matin avec le nouveau contremaître... Presque tous les jours, à 8 heures, j'avais sa visite. Il m'apportait du travail, parfois pour deux ou trois jours... Ma besogne consistait en collages, pliages, assemblages... et j'y avais acquis l'habileté d'un professionnel.

— Bonjour, Monsieur le Directeur, dis-je au contremaître, voulant lui faire plaisir (habituellement, cela me valait du travail pour plusieurs jours).

— M. le Directeur ! s'exclame-t-il, si j'étais directeur, croyez-vous que je viendrais à la Santé !

— Et pourquoi pas ! Pas plus désagréable qu'autre chose ! Et puis, on est bien sûr que le personnel ne demandera pas d'augmentation ! Pas de risque de grève, pas d'agitation, pas de rouspétance !

— Vous croyez cela ! avec la bande de « fumiers » qui sont ici !

— Quoi, m'étonnai-je, vous avez eu encore des malfaçons ?

— Il y en a tous les jours ! On a beau leur expliquer le business, il n'y a rien à faire ! Une botte leur entrerait plutôt dans... que quelque chose dans la tête ! Total : c'est moi qui me fait attraper !

— En tous cas, j'ai fini, donnez-moi du travail, je vous attendais...

— Je n'ai pas grand'chose pour vous, me répond-t-il... au fait, si, tenez, voici des bonnets.

— Vous avez aussi des équilibristes ?

Je pourrais en faire quelques-uns... — Des équilibristes, oui, il m'en faudrait, et je n'ai personne pour les découper.

— Mais je vous les découperai, moi.

Je dis cela en riant, parce que je sais bien qu'à la Grande Surveillance, le règlement s'oppose à ce que j'aie en ma possession une pièce métallique quelconque, si petite soit-elle.

— Vous vous fichez de moi ! N'est-ce pas malheureux ! Ce qu'il y a à faire, on ne peut pas le faire exécuter parce qu'on manque de condamnés !

(Ce sont, en effet, les condamnés qui font les découpages.)

— Le malheur des uns fait le bonheur des autres ! répliquai-je. Alors, si vous n'aviez pas de condamnés, vous seriez obligé de faire faire les découpages à l'usine ?

— A l'usine ! Croyez-vous que nos ouvriers voudraient travailler pour trente sous par jour !

— Mais, demandé-je naïvement, les prix payés à la Santé ne sont-ils pas au tarif syndical ?

— Vous plaisantez ! Ça, c'est du travail pour des « fumiers » !

Adapté par

(A suivre.) Claude VALMONT.

MÉFIEZ-VOUS

ou les mille et une manières de détrousser ses contemporains

XIX

Trop complaisants pour être honnêtes

MÉFIEZ-VOUS des inconnus trop complaisants. L'escroc, sachez-le, n'est pas un individu bourru et mal habillé. Le personnage suspect est, au contraire, presque toujours souriant, aimable et plein de prévenances.

Une épicière de la rue de Turenne, Mme Dupuy, assistait à une représentation dans un grand théâtre du boulevard. A l'entr'acte, comme elle se promenait au foyer, un monsieur, élégamment vêtu, jeune, s'approchait et, péremptoire, lui déclarait :

— Vous êtes bien épicière, rue de Turenne ?

Sur la réponse affirmative de Mme Dupuy, l'inconnu poursuivit :

— Je suis envoyé par un voisin pour vous prévenir qu'un malheur est arrivé chez vous : votre mari vient de se pendre.

Sans plus réfléchir, Mme Dupuy suivit ce message de malheur, et prit place avec lui dans un taxi. Arrivés rue de Turenne, à la porte de l'immeuble, l'inconnu s'écroula, pendant que l'épicière montait quatre à quatre les marches de l'escalier conduisant à son appartement. Arrivée sur le palier, Mme Dupuy n'entendant aucun bruit, ouvrit la porte avec une émotion bien compréhensible. Dans la chambre à coucher, son mari reposait le plus paisiblement du monde. Mme Dupuy le réveilla et lui conta la mauvaise plaisanterie dont elle venait d'être victime ; puis, la surprise passée, elle constata que son collier de perles valant 30.000 francs, son sac à main et un sautoir avaient disparu.

Autre fait :

Un individu se présente chez des personnes dont les enfants fréquentent un lycée et leur tient ce langage :

— Il y a peu d'instants, je me trouvais dans un train de banlieue en compagnie d'un jeune homme, un collégien, en partie d'école buissonnière, quand un contrôleur passa. Le jeune collégien, qui n'avait pas d'argent, et voyageait sans billet, allait être emmené par le contrôleur. Pris de pitié, je soldai le prix de sa place et donnai un large pourboire à l'employé pour qu'il n'inquiétât pas le garçonnet. Ce jeune homme m'a donné son adresse ; c'est votre fils ; je vous serais obligé de me rembourser. D'ailleurs il ne saurait tarder à rentrer.

Affolés, les parents remboursent à l'inconnu les frais engagés, et se confondent même en excuses et en remerciements.

Le collégien arrive. Le père a déjà retroussé ses manches pour la correction méritée. Mais en deux mots l'enfant se disculpe : il était très sagement en classe. Ce sont les parents qui mériteraient la fessée pour s'être laissés duper d'aussi magistrale façon.

Autre scène du même ordre :

Dans un bureau de poste du 10^e arrondissement,

deux jeunes gens d'origine suisse paraissent embarrassés pour envoyer un télégramme à leurs parents. Une personne qui les écoute leur propose aimablement de rédiger pour eux le texte de la dépêche.

Les deux étrangers acceptent et remettent à leur interlocuteur l'argent nécessaire à l'envoi. Le complaisant intermédiaire se rend au guichet où il rédige à sa manière le texte du télégramme : Il demande, au nom d'un des jeunes gens, une somme de 25.000 francs pour frais d'un prétendu accident d'automobile.

Les parents, bouleversés, adressent immédiatement ce mandat, mais accourent à Paris, auprès de leur fils qu'ils croient blessé. C'est alors que tout s'explique.

Prévenu, le commissaire de police de la Porte-Saint-Denis, fait surveiller le bureau de poste émetteur du télégramme. Et on arrête, au moment où il se présente pour toucher l'argent réclamé, l'indélicat et trop serviable individu.

On apprit que cet escroc, André Rimbaud, pour se soustraire aux poursuites pressantes de ses créanciers avait trouvé un truc peu banal : il faisait annoncer par des amis son intention de se suicider, et peu après les créanciers recevaient en effet une lettre de faire-part annonçant sa mort et ses obsèques. Grâce à ce subterfuge, l'escroc échappait à ses dupes. L'action publique était éteinte. C'est ainsi qu'il mourut une dizaine de fois...

Pierre DEMOURS.

FIN



VOTRE AVIS

Compétition hebdomadaire de "Déetective"

1. — OBJET.

Après avoir lu le numéro 47 de *Déetective*, paru le jeudi 19 septembre 1929, faites-nous savoir ce que vous pensez des articles et des documents qu'il contient, en adressant vos réponses par lettre au Directeur de *Déetective*.

2. — QUESTIONNAIRE.

Votre réponse devra porter :

- L'indication de l'article qui vous a paru le meilleur. Et pourquoi ?
- L'indication du document photographique qui vous a paru le plus intéressant. Et pourquoi ?
- L'indication de l'article que vous avez aimé le moins. Et pourquoi ?
- L'indication du document photographique que vous avez aimé le moins. Et pourquoi ?
- L'indication d'un article ou d'un genre d'articles que vous aimeriez trouver dans *Déetective*.

3. — DELAI.

Les réponses devront être parvenues à *Déetective*, 35, rue Madame, Paris, (6^e) le mercredi 2 octobre 1929 avant minuit.

4. — PRIX.

Un prix de 200 fr. sera attribué au lecteur dont la réponse offrira la critique la plus intelligente et la suggestion la plus intéressante. Un prix de 100 francs à celui dont la réponse sera classée seconde. Un prix de 50 francs au troisième.

5. — RESULTATS.

Lire dans le numéro 50 de *Déetective* (jeudi 10 octobre 1929) les résultats de la compétition hebdomadaire concernant le numéro 47.



POUR RIEN!
5000 POSTES DE T.S.F.
5000 PHONOGRAPHES
SONT DONNÉS

à toute personne qui, dans la huitaine, répondra exactement à notre question et se conformera à nos conditions.

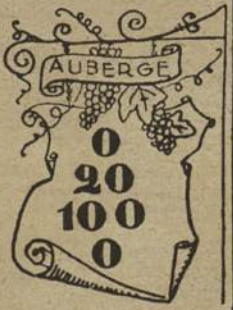
CONCOURS : Que veut dire cette vieille enseigne d'Auberge Française ?

Réponse :

Envoyez d'urgence votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse aux

Établissements INOVAT (Service DE)

29, Rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, Boulogne-Billancourt (Seine)



COMPTOIR CARDINET
LA PLUS IMPORTANTE BIJOUTERIE DE PARIS
188 à 192, Rue Cardinet - 145 à 151, Av. de Clichy

Grande Vente Réclame

- Coupe métal argent, cristal gravé, décor moderne 12^{fr} 45
- Service à 5 personnes, métal argent, belle présentation 29^{fr} 50
- Montre argent, bracelet cuir, mouvement garanti 90^{fr}
- Garniture de cheminée en marbre, forme moderne, mouvement horlogerie 145^{fr}
- Carillon véritable Westminster, 48 notes, en cuivre, plaque d'écrouille, garanti 3 ans 290^{fr}
- Service Hors-d'œuvre, rond, œuvre taillée, métal argenté, 3 compartiments 29^{fr}
- Ménagère, couverts 15 pièces, métal argenté, dans un cadre, 200^{fr}

Catalogue N° 56 et Renseignements sur demande

Le détective E. GODDEFROY

est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris. Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 8.901 : Classes primaires compl. certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 8.912 : Classes secondaires compl., baccalaur., licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 8.915 : Carrières administratives.

Broch. 8.923 : Toutes les grandes écoles.

Broch. 8.928 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contre-maître dans les diverses spécialités, électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie, agriculture, agriculture coloniale.

Broch. 8.939 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 8.943 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto.

Broch. 8.955 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 8.962 : Marine marchande.

Broch. 8.967 : Solfège, piano, violon, flûte, saxophone, accordéon, harmonie, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 8.974 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, décoration publicitaire, gravure, aquarelle, fusain, métiers d'art, professorats).

Broch. 8.981 : Les métiers de la Coupe et de la Couture (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse, vendeuse-rectrice, représentante, modéliste, coupeur, coupeuse).

Broch. 8.986 : Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration); Secrétariats.

Broch. 8.992 : Tourisme, Agences de voyages, Transports, Garages; Guide, Interprète.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 39, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Il vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

LA CÉLÈBRE MME DANIEL VOYANTE

Cartomancie, Astrologie, T. I. J. Par corr. 15 fr. 50 mandat
1, Rue Saussier-Leroy, PARIS (17^e) rez-de-chaussée

SOMMER, DÉTECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches. 40 Fr.
Toutes missions. Paiement après.
Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone : Louvre 71-87

5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

MAIGRIER

pour être mince et distinguée, entièrement ou d'une partie du visage ou du corps, sans rien avaler, facile à suivre.

— LE SEUL SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI. —

Les résultats en un semaine, effets durables. — Ecr. de notre part à : H. M. Stella Golden, 47, Bd de la Chapelle, Paris-X^e qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

Mme SEVILLE VOYANTE

REUSSITE EN TOUT
100, rue Saint-Lazare,
PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium. Tous les jours, de 10 à 19 heures. — Par correspondance, 15 fr.

Détatouage universel

sans piqure, sans acide. Diplôme 1928. Disparition 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. DIOU, 29 bis, Av. de Bobigny, Noisy-le-Sec (Seine).

L'Ecriture, c'est l'homme !

Elle révèle le caractère, la santé, le destin
Études confidentielles tous documents. part. 5 fr. compl. 10 fr.
Infail. discrétion P.A. Pain, Lescheraines (Savoie).

MAIGRISSEZ VITE !

Sans drogues - Sans régime - Sans exercices

Un résultat déjà visible le 5^e jour. Ecrivez confidentiellement, en citant ce journal, à M^{me} Courant, 98, boul. Aug. Blanqui, Paris, qui a fait VEU d'envoyer gratuitement recette merveilleuse, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger		
tarif A ..	65. »	35. »
Etranger		
tarif B ..	75. »	39. »

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement :

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la

Direction du journal **DÉTECTIVE**

35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITRÉ 32-11

Compte Chèque Postal N° 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception
Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Le cadavre dans la malle



(Photo Detective.)

**Le cercueil d'osier où fut découvert le cadavre de Rigaudin
à la consigne de la gare de Lille.**

(Lire notre enquête pages 4 et 5.)